

A Djelfa et M'sila

Deux accidents de la route font 15 blessés

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7252 - DIMANCHE 10 AOUT 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Industrie pharmaceutique
**Le privé appelé à produire
les matières premières
en partenariat avec Saïdal**

P04

La demande en eau potable durant l'été en nette hausse

Attention aux camions-citernes !



Lire en page 03

Dans un message
publié vendredi soir
sur les réseaux sociaux

Ségolène Royal fustige le Président français

L'ancienne ministre française, Ségolène Royal, a fustigé le Président Emmanuel Macron dans la politique menée envers l'Algérie, dénonçant notamment sa "carte polémique" dans la gestion des relations entre les deux pays.

Page 03



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Haddadi - Directeur du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique Les moyens de renforcer le partenariat examinés entre les 02 organisations



La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Selma Malika Haddadi, a reçu, vendredi à Addis-Abeba, le directeur du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique, Pr. Mohamed Yakub Janabi, avec lequel elle a examiné les moyens de renforcer le partenariat entre les deux organisations. Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté "des moyens de renforcer le partenariat entre l'UA et l'OMS", et sont convenues d'"élaborer un plan d'action commun dans le cadre de l'Agenda africain pour la santé", a indiqué un communiqué publié sur le site officiel de l'UA. Dans ce cadre, M. Haddadi a réaffirmé l'engagement de la

Commission de l'UA "d'approfondir la coopération stratégique, conformément au mémorandum d'entente en vigueur en vue de répondre aux priorités du continent en matière de santé". Dans une publication sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, le directeur du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a exprimé ses remerciements à Mme Haddadi pour cette rencontre "fructueuse" visant à renforcer la convergence sur les priorités régionales en matière de santé. Selon l'éminent cardiologue tanzanien, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique "se félicite de son partenariat de longue durée avec l'UA", tout en souhaitant la poursuite de cette coopération.

Compagnie algérienne des assurances (CAAT)

Un bénéfice net de près de 838 millions DA en 2024



La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a réalisé un bénéfice net de 837,8 millions DA au titre de l'exercice 2024, selon le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) ayant validé les comptes sociaux de l'année. Lors de cette réunion, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité les comptes sociaux 2024, qui font état d'un total bilan de 102,16 milliards DA. Selon la répartition du résultat net, 400 millions DA ont été affectés aux dividendes, 42 millions DA à la réserve légale, tandis que 395,8 millions DA ont été versés aux réserves facultatives. Sur le plan commercial, la CAAT

a enregistré des primes d'assurance d'un montant global de 30,04 milliards DA en 2024, en hausse de 5,5 % par rapport à 2023. Cette progression a été principalement tirée par les grands comptes (entreprises), qui représentent 70 % de cette croissance. La branche "Particuliers" a, quant à elle, renforcé sa contribution à la production globale de la compagnie, avec une croissance de 18 % et une prime additionnelle estimée à 335 millions DA. Par ailleurs, les indemnités versées aux assurés en 2024 se sont élevées à 14,96 milliards DA, un montant équivalent à celui enregistré l'année précédente, précise la même source.

Pour accroître leur contribution
aux chaînes de valeur mondiales

Chaib souligne depuis le Turkménistan la nécessité d'apporter l'appui aux PDSL



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib a souligné, depuis Awaza (Turkménistan), la nécessité d'apporter l'appui technique et technologique aux pays en développement sans littoral (PDSL), pour accroître leur contribution aux chaînes de valeur mondiales, a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. M. Chaib a pris part aux travaux de la table ronde de haut niveau tenue dans le cadre de la Conférence de l'ONU sur les pays en développement sans

littoral (PDSL) à Awaza, avec pour thème "Saisir le potentiel transformateur du commerce, de la facilitation du commerce et de l'intégration régionale pour les pays en développement sans littoral", où il a souligné "la nécessité d'œuvrer dans un esprit de solidarité et de coopération et d'apporter l'appui technique et technologique à ces pays pour accroître leur contribution aux chaînes de valeur mondiales", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, M. Chaib a rappelé "les efforts consentis par l'Algérie dans ses espaces d'appartenance pour participer activement aux projets d'infrastructures visant à désenclaver les pays africains sans littoral".

Nouveaux bacheliers

Les inscriptions universitaires définitives par voie électronique

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, vendredi, que les inscriptions universitaires définitives pour les nouveaux bacheliers (session 2025) débiteront, ce dimanche prochain, par voie électronique, conformément à la politique du zéro papier. "Les inscriptions universitaires définitives débiteront par voie électronique (zéro papier) à partir du 10 août à minuit jusqu'au 15 août", tandis que les étudiants inscrits peuvent accéder à la plateforme numérique en scannant le code QR ou via le lien <https://progres.mesrs.dz/webetu/>, indique un

communiqué du ministère. Pour y accéder, ils doivent se connecter via le compte figurant sur leur attestation du baccalauréat, et vérifier leur orientation selon la date fixée pour chaque étudiant, indiqué sur la fiche d'orientation, ajoute la même source. Quant au paiement des frais d'inscription de 200 DA et de 150 DA pour ceux qui souhaitent bénéficier du transport universitaire, il se fera "exclusivement avec la carte Edahabia", tandis que la demande d'hébergement pour ceux qui sont concernés par l'hébergement se fait à travers la même plateforme en sélectionnant au maximum trois (3) résidences.

ANEP

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité a le plaisir d'annoncer sa participation à la 2ème édition du Salon National du Livre pour l'Enfant, qui se tiendra du 07 au 16 août 2025, de 17h00 à 23h00, à la Promenade des Sablettes, Alger. Les éditions ANEP proposent une vaste sélection de publications destinées au jeune public, une occasion de se rapprocher des lecteurs et les faire bénéficier de remises importantes, sur une large gamme d'ouvrages. Aussi, à travers cette participation, l'ANEP œuvre à initier et inciter les enfants aux livres et à la lecture. L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité invite les enfants et les familles à venir visiter son stand et partager un moment de découverte et de plaisir autour du monde du livre.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

La demande en eau potable durant l'été en nette hausse

Attention aux camions-citernes !

Par B.Habib

Une eau d'un camion-citerne vendue à 20 da le bidon en plastique peut-elle représenter un risque? Qu'en encourt le consommateur qui la boit? Et quelle est la réglementation à suivre par les camions-citernes pour éviter le risque d'intoxication de diarrhées et autres vomissements? L'été venu avec ce qu'il charrie comme demande croissante voire exponentielle en matière d'approvisionnement en eau saine et consommable, les Algériens déploient des trésors d'imagination afin d'acquérir le liquide précieux en quantités abondantes. Seulement voilà, est-il toujours facile de se prémunir contre une rupture d'eau ou une restriction dans certaines régions du pays où il est constaté un manque d'approvisionnement ou un déficit dû au remplissage d'un barrage, une absence d'un dessalement ou d'épuration? La problématique de l'eau potable en Algérie est telle qu'au fur et à mesure de la multiplication des infrastructures et des équipements hydrauliques dédiés afin de satisfaire la population, il n'empêche pas moins que la demande reste constante et parfois significative. D'abord parce que durant l'été, cette dernière s'accroît avec le retour des binationaux, des touristes et le fort taux d'occupation des établissements touristiques, mais aussi suite à l'usage prédominant ces dernières années par les citoyens de bâches d'eau et des citernes dans les apparts et les villas afin d'assurer le stock et se mettre ainsi à l'abri d'une quelconque pénurie. De quoi au fait se poser des questions sur l'utilité de rationnements d'eau potable et le recours de plus en plus envisagé aux camions-citernes plus proprement appelés les colporteurs. Avec les fortes chaleurs des mois de juillet et Août de chaque année, les citoyens sont plus enclins à faire appel aux camions-citernes pour peu que ceux-ci soient au top



c'est-à-dire aux normes requises en matière de salubrité. La demande en eau potable, certes, a l'air d'exploser dans plusieurs régions d'Algérie mais que faire quand l'entretien des camions ou la qualité de l'eau qu'il transporte en pâtit? Les camions-citernes qui sont considérés comme une «alternative bon marché» pour les particuliers réputés grands consommateurs ne sont pas parfois sans danger sur la santé humaine. Qu'en serait-il effectivement de l'eau vendue par les camions-citernes? Il s'agit assurément d'une solution d'approvisionnement de fortune qui peut à première vue sembler évidente et pratique, mais qui n'en cache pas moins au demeurant certaines déconvenues. L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) a tiré dans ce contexte la sonnette d'alarme sur ce phénomène. Elle a appelé à opter la plus grande vigilance. En effet, l'APOCE a lancé un avertissement sévère contre la consommation de l'eau vendue par des camions-citernes. Souvent proposée à des prix dérisoires, cette eau de source non contrôlée pose un risque grave pour la santé publique. L'APOCE dénonce un circuit de distribution informel où la qualité de l'eau n'est soumise à aucune analyse en laboratoire. La situation est

d'autant plus alarmante que les conditions de stockage sont jugées particulièrement insalubres. L'eau est conservée dans des citernes en plastique, la plupart du temps non désinfectées. L'organisation souligne que certaines de ces cuves pourraient même avoir été utilisées auparavant pour transporter des produits chimiques. L'exposition directe des citernes au soleil crée un environnement idéal pour la prolifération de germes et de bactéries, rendant l'eau impropre à la consommation. Les conséquences de la consommation de cette eau non conforme sont déjà visibles. Des cas d'intoxications alimentaires et de maladies graves comme la fièvre typhoïde et diverses infections bactériennes ont été rapportés. Les populations les plus vulnérables, telles que les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées, sont les plus exposées à ces risques. Face à ce danger, l'APOCE exhorte les citoyens à faire preuve d'une grande vigilance et à ne pas se laisser tenter par le faible coût de cette eau. L'organisation insiste: «la santé n'a pas de prix» et interpelle les autorités pour un renforcement des contrôles sur ces activités illégales. Des mesures urgentes sont demandées afin de protéger la population et d'endiguer ce commerce potentiellement mortel.

Dans un message publié vendredi soir sur les réseaux sociaux **Ségolène Royal fustige le Président français**



L'ancienne ministre française, Ségolène Royal, a fustigé le Président Emmanuel Macron dans la politique menée envers l'Algérie, dénonçant notamment sa "carte polémique" dans la gestion des relations entre les deux pays. Dans un message publié vendredi soir sur les réseaux sociaux, Ségolène Royal a dénoncé les dernières sorties d'Emmanuel Macron à l'égard de l'Algérie comme une "diversion" visant à "détourner l'attention des graves enjeux internes auxquels la France fait face, notamment les incendies dévastateurs dans l'Aude et les carences de la sécurité civile". "Donc la carte polémique avec l'Algérie est ressortie, comme à chaque fois qu'il faut faire diversion, pour que nous regardions ailleurs: Incendies terribles dans l'Aude et l'on découvre la grave négligence des promesses non tenues sur les équipements avion et la baisse énorme du budget de la sécurité civile", a-t-elle souligné. Elle dénonce ainsi l'incapacité du gouvernement à répondre efficacement à des crises internes majeures, préférant se focaliser sur des tensions diplomatiques. Mais Royal ne s'arrête pas là. Elle alerte également sur une "rentrée sociale à hauts risques" et l'absence de mesures concrètes pour prévenir une nouvelle explosion sociale dans un pays déjà fragilisé par des conflits sociaux persistants. L'ancienne ministre a également dénoncé dans son message la gestion des relations diplomatiques "avec un pays majeur de la région", accusant le Président français d'avoir confié ce dossier à un ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, perçu comme nostalgique de la colonisation et qui incarne des "postures destructrices". Pour Royal, cette gestion est d'autant plus problématique que Retailleau est un défenseur de la loi de Nicolas Sarkozy sur "les bienfaits de la colonisation", ce qui, selon elle, est incompatible avec les intérêts à long terme de la France. "Avoir confié les relations avec l'Algérie à quelqu'un qui défend ce type de loi, c'est une erreur fondamentale", insiste-t-elle. "On veut du sérieux, du maîtrise et du respect et de la compétence. Et au sujet de l'Algérie, pour rétablir de bonnes relations, il faudrait se poser cette question: avoir confié les relations diplomatiques avec ce grand pays à un ministre de l'Intérieur nostalgique de la colonisation et qui a voté et défendu la loi indigne de Sarkozy sur +les bienfaits de la colonisation+, est-ce compatible avec les intérêts de la France, quand on sait que par définition aucune solution n'en sortira, que des postures destructrices", conclut Mme Royal dans son message.

Loi sur la protection des données **L'Algérie aligne sa législation sur les standards internationaux**

Parue au Journal officiel n°48 du 24 juillet, la promulgation de la loi 25-11 marque une étape majeure dans l'édifice juridique algérien en matière de régulation numérique et de protection des données personnelles. Ce texte s'inscrit dans une volonté affirmée de rapprocher l'Algérie des standards internationaux, tout en consolidant sa souveraineté numérique. Selon Djalal Bouabdallah, expert IT, «cette loi 25-11 n'est pas une réforme cosmétique, mais la pierre angulaire d'une stratégie globale de gouvernance de la donnée visant à instaurer la confiance, la sécurité et la souveraineté dans l'espace numérique algérien ».

Sahara Occidental

Discussions à Londres sur le processus de paix mené par l'ONU

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères et des Affaires africaines, Mohamed Yeslem Beisat, a discuté à Londres avec le ministre d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), Hamish Falconer, des derniers développements concernant le processus de paix mené par l'ONU au Sahara occidental occupé par le Maroc. "Une délégation sahraouie conduite par Mohamed Yeslem Beisat, a rencontré au siège du ministère britannique des Affaires étrangères, Hamish Falconer, à l'invitation de ce dernier. Les deux parties ont discuté des récents développements concernant le processus de paix mené par l'ONU au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975", rapporte l'agence de presse sahraouie SPS. Les discussions ont aussi porté sur "le rôle constructif que le Royaume-Uni pourrait jouer pour soutenir les efforts de l'Envoyé personnel du Secré-

taire général de l'ONU, Staffan de Mistura, afin de faire avancer le processus de paix", d'après SPS. Dans ce contexte, les deux parties ont souligné l'"importance de respecter les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations unies et d'autres instruments internationaux, ainsi que les normes fondamentales du droit international, notamment la promotion et le respect des droits de l'homme et des peuples". Elles ont souligné également "la nécessité de parvenir à une solution politique juste, pacifique et mutuellement acceptable qui garantisse le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies, comme seule voie viable vers une paix durable dans la région". La partie sahraouie a exprimé l'"espoir que le Royaume-Uni utiliserait son influence de manière constructive pour faire

avancer le processus de paix mené par l'ONU vers une solution et participerait activement au soutien de la paix, de la reconstruction et du développement durable au Sahara occidental post-conflit", selon l'agence sahraouie. Par ailleurs, les deux parties ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la réunion de haut niveau et sont convenus de maintenir le dialogue pour approfondir la compréhension des questions d'intérêt commun. La délégation sahraouie comprenait, aux côtés du ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines, Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordonnateur auprès de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mohamed Sidati, représentant du Front Polisario au Royaume-Uni et en Irlande du Nord et Sidi Breika, représentant sortant du Front Polisario au Royaume-Uni.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le baril chute, la tension monte

Le marché pétrolier donne des signes d'es soufflement. Ce vendredi 8 août, le Brent s'échangeait à 66,56 dollars, en légère hausse de 0,20 %, tandis que le WTI reculait à 62,92 dollars. Des niveaux relativement bas, alors que les fondamentaux géopolitiques, eux, n'ont jamais été aussi tendus. Pourquoi cette baisse ? Plusieurs facteurs se conjuguent. D'abord, une accalmie relative en Ukraine a rassuré les marchés, réduisant la prime de risque intégrée aux cours du brut. L'avenir du brut dépend des négociations autour de la paix en Ukraine. Ensuite, la demande mondiale donne des signes de ralentissement, notamment en Chine où la reprise économique s'essouffle. Enfin, l'offre reste abondante : la Russie continue d'exporter massivement, écoulant son pétrole vers l'Inde et la Chine à prix cassés, malgré les sanctions occidentales. Mais ce fragile équilibre pourrait rapidement basculer. Mercredi, l'administration Trump a annoncé une surtaxe de 25 % sur certaines importations indiennes, ciblant indirectement les flux d'or noir russe, relaye Reuters. Une tentative de couper les canaux d'écoulement du brut russe hors de l'Occident, sans recourir à des sanctions classiques. Si New Delhi venait à réduire ses achats, ou si Pékin se voyait elle aussi ciblée par Washington, l'offre mondiale pourrait se tendre en quelques semaines. L'avenir du brut est donc suspendu à des décisions politiques. Pour Commerzbank, tout dépend désormais de l'ampleur des futures surtaxes américaines, en particulier envers la Chine. Si ces dernières refusent de plier, un affrontement commercial pourrait s'ouvrir. À l'inverse, un recul partiel des achats russes sous pression tarifaire pourrait faire remonter les prix, avec des analystes évoquant un seuil de 80 dollars pour le Brent, d'après (JP Morgan). Du côté de l'OPEP+, les signaux sont prudents. Le ministre du pétrole du Koweït, Tariq Al-Roumi, estime que les cours resteront contenus sous les 72 dollars à court terme, sauf rupture majeure dans les flux ou choc géopolitique (BDOR, 8 août). Moscou, de son côté, pourrait réagir en coupant certaines routes d'exportation, comme l'oléoduc CPC, faisant bondir les prix. À moyen terme, les rapports attendus de l'OPEP et de l'Agence internationale de l'énergie seront déterminants pour ajuster les prévisions sur l'offre et la demande. Mais une chose est certaine : dans ce nouveau bras de fer commercial entre grandes puissances, le pétrole redevient un instrument de stratégie, au cœur d'une partie d'échecs mondiale.

Industrie pharmaceutique

Le privé appelé à produire les matières premières en partenariat avec Saïdal

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a appelé, jeudi à Tlemcen, les opérateurs privés du secteur pharmaceutique à s'orienter vers la production de matières premières en partenariat avec le groupe Saïdal. Lors d'une conférence de presse tenue en marge du lancement des travaux d'aménagement de l'usine de production de matières premières destinées à la fabrication de médicaments hormonaux, située dans la zone industrielle de la commune de Tlemcen et dépendant de l'unité Saïdal, le ministre a déclaré : "nous appelons les acteurs privés du secteur pharmaceutique à collaborer avec le groupe Saïdal dans la fabrication de matières premières pharmaceutiques, afin de réduire la facture d'importation, qui atteint 6 mil-

liards de dinars, et d'assurer une autosuffisance dans ce domaine, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a précisé que cette unité, destinée à produire des matières premières hormonales, est la première du genre, composée de deux niveaux, et pourrait entrer en service dans un délai de 18 mois en cas d'accélération du rythme des travaux. Le ministre a également indiqué que le groupe Saïdal mettra en service, avant la fin de l'année en cours, trois usines de production de matières premières, et que les autres seront réceptionnées au cours des prochaines années. Par ailleurs, après avoir visité l'entreprise privée "Promedal", située dans la zone industrielle de la commune de Chetouane, spécialisée dans la pro-

duction de certains dispositifs médicaux tels que les fils de suture, les pansements stériles et les seringues, avec une capacité annuelle de 5 millions d'unités, le ministre a salué son rôle de pionnier. Il a précisé que l'entreprise fonctionne en trois équipes, chacune assurant un roulement de huit heures. Il a également rappelé que 129.600 types de dispositifs médicaux sont actuellement importés et que le ministère de l'Industrie pharmaceutique encourage désormais leur fabrication locale afin de réduire une facture d'importation jugée "très élevée". Enfin, le ministre a annoncé le prochain lancement de deux projets de construction d'unités de stérilisation, l'une appartenant au secteur privé et l'autre au groupe Saïdal, qui devraient entrer en service dans un délai de 18 mois.

Production des engrais phosphatés

Mémorandum d'entente entre Sonarem et la société pakistanaise «Fatima»

Un mémorandum d'entente entre le groupe industriel minier "Sonarem", représenté par sa filiale "Somiphos" et la société "Fatima Fertilizers", filiale du groupe pakistanais "Fatima", a été signé mercredi à Alger, à l'effet de renforcer le partenariat bilatéral dans les domaines des industries minières et de la production des engrais tous types confondus, a indiqué le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, dans un Communiqué. La cérémonie de signature qui s'est déroulée en siège du ministère, a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, du PDG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, du PDG de la société "Somiphos", Lekhal Mokhtar et



du directeur exécutif des opérations à la société "Grand Exploration and Mining Company", relevant du groupe "Fatima", Mukhtar Abbas. Ont également assisté à cette cérémonie l'ambassadeur du Pakistan en Algérie, de l'ambassadeur d'Algérie en Pakistan et de plusieurs cadres du ministère et des deux groupes. Ce mémorandum d'entente tend à établir un cadre pour une coopération fructueuse entre les deux parties en matière de commercialisation du phosphate extrait du gisement Bir El Ater lors de sa première phase, à travers la mise en place de dispositions contractuelles portant sur l'enrichissement de cette matière vitale et sa transformation ultérieure au niveau local, en vue de contribuer au développement de la fabrication des engrais phosphatés et au renforcement des chaînes des valeurs y afférentes. Il vise également à explorer les opportunités de partenariat et d'investissement dans des projets industriels destinés aux marchés algériens et pakistanais ainsi qu'à d'autres marchés internationaux, en examinant la possibilité de réaliser des projets reposant sur la valorisation des ressources minières et la création de la valeur ajoutée à travers la fabrication locale, tout en

échangeant les expertises techniques entre les deux sociétés. Cette coopération s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion de l'investissement dans le secteur minier et de renforcement des partenariats de qualité avec des partenaires asiatiques, reconnus pour leur expertises industrielles et technologiques avancées dans les domaines de la transformation des matières premières et du développement des industries de transformation. Elle vise également à développer, à enrichir et à transformer les gisements de phosphate extraits de la mine de Bir El Ater, dont les réserves excèdent les 850 millions de tonnes. A cette occasion, les deux parties ont exprimé leur volonté de développer un partenariat stratégique basé sur l'intégration économique et l'exploitation des ressources minières disponibles, dans le sillage des efforts des deux pays pour renforcer la sécurité alimentaire et développer les industries de transformation basées sur les ressources naturelles. A noter que "Fatima Group" est l'un des plus grands conglomérats industriels au Pakistan, opérant dans plusieurs domaines tels que les engrais, l'industrie chimique, l'énergie, le textile et l'agriculture.

Préparatifs de l'IATF

Le ministre des Transports préside une réunion de coordination

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, mercredi à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation des préparatifs en cours dans le secteur pour contribuer au succès de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion, tenue en présence des directeurs des établissements sous tutelle et de cadres centraux du ministère, a vu la présentation d'un exposé technique détaillé sur l'état du parc dédié à l'accueil des délégations et des exposants, le nombre de bus mobilisés, la capacité d'accueil du parc, le plan de transport et de circulation et l'avancement du développement d'une application électronique dédiée aux transports visant à faciliter les déplacements des exposants et des participants. Cette rencontre a également permis de faire le point sur les conditions d'organisation au niveau de l'Aéroport international d'Alger et les mesures adoptées pour faciliter l'entrée et l'accueil des invités venant d'Afrique et d'ailleurs, précise le communiqué. A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de donner "la meilleure image" de l'Algérie lors de cet événement d'envergure, en "mettant à disposition des bus neufs et confortables dignes des invités de l'Algérie" et en "mobilisant des équipes formées à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement". Soulignant l'importance de la coordination entre toutes les instances concernées et de la mobilisation de toutes les ressources humaines et logistiques pour mener à bien cet événement, M. Sayoud a affirmé que le succès de ce rendez-vous était "une responsabilité collective exigeant une mobilisation totale, à même d'incarner la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'Algérie un pôle d'intégration et de coopération intra-africaine". Par ailleurs, concernant la création et la mise en service de la compagnie Domestic Airlines, le ministre a appelé à accélérer les procédures pour faciliter et renforcer les vols, notamment vers le Sud, selon le communiqué.

Espaces de loisirs aménagés le long du front de mer d'Alger Un havre de détente pour les visiteurs en période estivale

Le front de mer d'Alger connaît, en cette saison estivale, une affluence croissante de visiteurs, notamment après l'aménagement, récemment, d'espaces de loisirs qui en ont fait un havre de détente pour les habitants de la capitale et les estivants venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays. La "Terrasse Bounetta" ou "Bab Dzira", comme aime à l'appeler certains, compte parmi ces lieux de prédilection en cette période estivale. Ouverte au public en juin dernier, à l'occasion du lancement de la saison estivale, la Terrasse attire de nombreux visiteurs notamment dans la soirée, son emplacement offrant un cadre propice à la promenade et au délassement, avec une vue imprenable sur la mer. Situé à côté du siège de la wilaya d'Alger et du parking "Mustapha Bounetta", le site reste une destination très prisée par les amateurs de soirées nocturnes, sous le dais des lumières scintillantes d'"El-Mahroussa". Depuis la passerelle du Boulevard "Zighoud Youcef" jusqu'à la "Terrasse", aménagée dans le cadre du "plan bleu" pour l'aménagement du front de mer de la baie d'Alger, les visiteurs de la capitale prennent plaisir à contempler la beauté du paysage panoramique de la baie d'Alger, ornée, à l'horizon, de la silhouette du minaret imposant de Djamâa El-Djazair. Le site est, également, pour beaucoup, l'endroit idéal pour attendre les proches de retour au pays pour passer les vacances d'été, au lieu de la gare de transport maritime. Par ailleurs et dans le cadre du renforcement des destinations touristiques et des espaces de détente dans la capitale, la place "El Kettani" dans la commune de Bab El Oued a été aménagée, dotée d'allées de promenade, d'aires de jeux pour enfants, d'un espace dédié au sport collectif et de bancs pour ceux qui cherchent



simplement à profiter de la fraîcheur de la brise marine. D'autres estivants, parmi les usagers de la plage "Qaâ Essour" jouxtant la place "El-Kettani", préfèrent se rendre à ce lieu pour s'imprégner de la fraîcheur nocturne, après avoir passé la journée au soleil. Ce qui rend cette place encore plus attractive, ce sont les programmes culturels et les activités sportives régulièrement organisées, tels que le tournoi d'échecs organisé récemment par la ligue de la wilaya d'Alger des échecs, et qui a capté l'intérêt du public. A la promenade des Sablettes (commune d'Hussein Dey), trois nouvelles piscines ont été ouvertes, venues renforcer les infrastructures de loisirs à Alger. Le site est devenu en quelques années la destination privilégiée de nombreux visiteurs grâce à ses atouts, notamment sa grande superficie et les services proposés. Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait souligné, à la fin de l'année écoulée, que le plan de développement et de modernisation de la capitale permettra d'"ouvrir des perspectives prometteuses pour pro-

mouvoir la capitale du pays, au vu de l'importance des projets stratégiques inscrits". Dans cette optique, de nombreux projets sont en cours de réalisation dans le cadre du "plan bleu", en concrétisation de "la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale". Le plan prévoit l'aménagement et la réhabilitation du front de mer et la création de promenades à cachet moderne, le long du littoral. A la promenade de la pêcherie, les travaux d'aménagement se poursuivent, la deuxième partie des entrepôts qui se trouvaient au niveau du port ayant été démolie pour permettre l'extension de la place "El-Kettani", a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce projet prévoit aussi la création d'une aire de stationnement afin de résorber le flux de véhicules au niveau du premier tronçon de la promenade, qui accueille les familles et les visiteurs jusqu'à une heure tardive de la nuit. Selon les services de la wilaya, les travaux de déviation d'une partie de la voie ferrée à la gare ferroviaire d'Alger sur un kilomètre, et son raccordement à la partie opposée au niveau du port ont été achevés, pour étendre la promenade de la pêcherie vers la gare maritime.

A Djelfa et M'sila Deux accidents de la route font 15 blessés

Deux accidents de la circulation ont eu lieu dans les wilayas de Djelfa et M'sila, faisant au total 15 blessés, dont un nourrisson. Selon des communiqués de la Protection civile, le premier accident s'est produit ce samedi matin à 07h26 sur la route nationale n°40, en direction de Boughezoul, dans la commune d'El Birine (wilaya de Djelfa). Il s'agit d'une sortie de route suivie d'un renversement de véhicule, qui a fait 7 blessés âgés entre 1 an et 54 ans. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux avant leur évacuation vers l'hôpital local. Le second accident est survenu la veille à 23h03, sur la route nationale n°46, au niveau de la commune de Slim, dans la daïra de Djebel Amssaad (wilaya de M'sila). Une voiture a dévié de la chaussée, causant des blessures et des chocs psychologiques à 8 personnes. Elles ont également été secourues sur place, puis transportées à l'hôpital. Des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes exactes de ces deux accidents.

ONPO Poursuite de l'accompagnement des pèlerins accomplissant la omra

Les équipes de suivi et d'accompagnement de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), ont poursuivi, mercredi, l'opération d'accompagnement des pèlerins accomplissant la omra ainsi que du suivi des agences de tourisme et de voyages à travers les différents aéroports du pays. Cette opération vise à "sensibiliser les citoyens souhaitant accomplir la omra, aux divers aspects notamment organisationnel, la jurisprudence (Fiqh), comportemental et sanitaire", afin d'améliorer "la qualité des prestation offertes", a précisé à l'APS le directeur des activités de la Omra à l'ONPO, M. Ahmed Touhami, qui supervisait la campagne de sensibilisation initiée par l'Office sous la direction de son directeur général, M. Taher Braik. Rappelant que la saison de la omra a débuté plut tôt cette année, M. Touhami a fait savoir que cette campagne concerne également les agences de tourisme et de voyages dont les opérations seront suivies quant à la prise en charge des pèlerins accomplissant la omra à travers les différents aéroports et au respect des clauses du cahier des charges. Il s'agit également de permettre à l'ONPO d'écouter les préoccupations et attentes des citoyens par rapport à ces voyages avant leur départ pour les Lieux-Saints, tout en leur remettant un guide pratique sur les rites de la Omra pour les aider à accomplir leur rituel dans les meilleures conditions.

Formation paramédicale Les inscriptions au concours ont commencé jeudi

Les inscriptions pour participer au concours sur épreuves pour l'accès à la formation paramédicale au grade d'aides-soignants de la santé publique, ont débuté jeudi, comme l'avait indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Santé. "En application des instructions du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, la direction de la formation au ministère annonce l'ouverture des inscriptions au concours sur épreuves pour l'accès à la formation paramédicale au titre de l'année 2025, pour le grade d'aides-soignants de la santé publique, destinés à exercer au niveau des services des urgences médico-chirurgicales", précise la même source. Cette formation s'adresse aux candidats ayant complété la 3ème année de l'enseignement secondaire (non titulaires du baccalauréat), toutes filières confondues", détaille le ministère. Pour s'inscrire au

concours, le ministère de la Santé met à la disposition la plateforme numérique accessible via le lien suivant: <https://formation.sante.gov.dz/>, à partir du jeudi 7 août à 9h00. La clôture des inscriptions est fixée au 28 août 2025 à 16h00. L'examen des dossiers sera assuré par la commission technique entre le 31 août et le 4 septembre 2025. Les candidats admis pourront retirer leurs convocations de participation au concours les 7 et 8 septembre, note le communiqué. Concernant les recours liés aux dossiers rejetés, ils pourront être déposés entre le 9 et le 11 septembre. Ces recours seront examinés immédiatement après leur dépôt, par les commissions techniques compétentes, et les résultats seront annoncés le dimanche 13 septembre sur la plateforme numérique. La date du concours est fixée au 20 septembre 2025, a rappelé le ministère de la Santé.

Météo La chaleur extrême affecte des millions de personnes dans le monde

La chaleur extrême, avec ses températures diurnes et nocturnes dangereusement élevées, affecte des millions de personnes dans le monde, alerte l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), jeudi, soulignant l'importance des alertes précoces et des plans d'action sanitaires contre la chaleur. L'OMM et ses Membres s'engagent donc à renforcer les systèmes d'alerte précoce contre la chaleur, conformément à l'initiative "Alertes précoces pour tous", et collaborent avec des partenaires aux niveaux international, national et communautaire pour consolider les plans d'action chaleur-santé. "La chaleur extrême est parfois qualifiée de tueur silencieux, mais grâce aux connaissances scientifiques, aux données et aux technologies actuelles, le silence n'est plus une excuse. Chaque décès dû à la chaleur extrême est évitable", a indiqué le Secrétaire général adjoint de l'OMM, Ko Barrett. Les estimations modélisées montrent qu'entre 2000 et 2019, environ 489.000 décès liés à la chaleur, dont 45 % en Asie et 36 % en Europe, sont survenus chaque année. A l'échelle mondiale, le diagnostic et la déclaration officiels des maladies, blessures et décès liés à la chaleur sont reconnus comme étant sous-estimés. En ville, l'impact de la chaleur sur la santé humaine est plus prononcé en raison de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques sont plus exposées. Selon le service Copernicus de l'Union Européenne (UE) sur le changement climatique, juillet 2025 a été le troisième mois de juillet le plus chaud au monde (après juillet 2023 et 2024). La température moyenne de la surface de la mer a également été la troisième plus élevée jamais enregistrée. La chaleur extrême a alimenté des incendies de forêt dévastateurs, faisant des victimes et détériorant la qualité de l'air. Selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'OMM, le renforcement mondial des systèmes d'alerte sanitaire en cas de chaleur dans 57 pays seulement pourrait permettre de sauver environ 98.314 vies par an.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, L'URBANISME
ET DE LA VILLE WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N°.....DDEP/2025
N°.....SMP/DEP/2025

AVIS
D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

dont le NIF. N° (424024000048285)

Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

- APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 36 /2025 Au Journaux (El-Badil en langue Arabe en date du 07/07/2025 et (Le Carrefour D'Algérie en langue Français en date du 07/07/2025 Concernant le :

PROJET : Aménagement des établissements scolaires du cycle Moyen à travers Wilaya (programme 2025).

- Lot 01 : Travaux D'étanchéité au Cem Moudjahid Lakehal Moumaaza. Commune D'oued Rhlou
Lot 02 : Travaux D'étanchéité (Bloc Sanitaire) au Cem Modjahida Bouazize Rabina Commune de Zemmoura
Lot 03 : Travaux D'étanchéité (Bloc Administration) au Cem Martyre Ben Henni Henni Commune de Mazouna
Lot 04 : Aménagement D'un Bloc Sanitaire au Cem Martyre CHAIB DRAA AEK commune d'Elgattar
Lot 05 : Aménagement D'un mur de clôture au Cem Mehri Abdelhamid Commune d'oued rhlou
Lot 06 : Aménagement D'un bloc sanitaire au Cem martyre RAMDANE AEK commune de Had Echekala
Lot 07 : Travaux d'étanchéité (demi-pension) au Cem FRERE HENNI Commune d'Elgattar
Lot 08 : Aménagement d'un bloc sanitaire au Cem Belandam Bessafi Commune de RELIZANE.
Lot 09 : Aménagement d'un bloc sanitaire au Cem Mohamed Boudiaf Commune de Sidi Mhamed Benali.
Lot 10 : Aménagement d'une Couverture de 02 Classes Eau CEM IBN RADIS Commune de MERDJA
Lot 11 : Travaux D'étanchéité au Cem Mohamed Khemisti Commune de RELIZANE.
Lot 12 : Travaux D'étanchéité (Laboratoire) au Cem Nakkib Abou Albassane Commune de RELIZANE.
Lot 13 : Aménagement d'un Mur de clôture au Cem Frère Benyattou Commune d'Oued Yalich
Lot 14 : Aménagement d'un Mur de Clôture au Cem Alem Abderrahmane Commune de JDIOULA.
Lot 15 : Aménagement d'un Bloc Sanitaire au Cem GRABBS ALI Commune de HMADNA
Lot 16 : Aménagement d'un Bloc Sanitaire au Cem Mohamed Boudiaf Commune d'Ain Tarek.
Lot 17 : Aménagement d'un Bloc Sanitaire au Cem Martyre ziane Djilali et CES Fils Commune de Oued Rhlou.
Lot 18 : Aménagement d'un Bloc Sanitaire au Cem Martyr Benmaazouza Ahmed Commune de Sidi Lazreg
Lot 19 : Aménagement d'un Bloc Sanitaire au Cem Ahmed Zabana
Lot 20 : Aménagement d'un Bloc Sanitaire au Cem martyre Belabassi Aek. Commune de Medionna
Lot 21 : Travaux D'étanchéité (Bibliothèque + Ateliers) au Cem Mentfakh Belmhal Commune de Mazouna
Lot 22 : Aménagement d'un Mur de clôture + Escaliers au Cem Ben Abdellah Ahmed Commune D'Oued Djemma
Lot 23 : Aménagement d'un Bloc Sanitaire + Mur de Soutènement au Cem Martyre si Arbi Ahmed Commune de Lahlaf.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres Technique et Financière en date du 24/07/2025 est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants -

N° du Lot	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT CORRIGE	Délai	OBS
01	HENNI MAAMAR DIAOUE NIF : 199480101409168	783.258.00	783.258.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
02	EURL HOUCEM LILBINA Gérant : Ben Ahmed Houcem NIF : 002148016360676	899.045.00	899.045.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
03	BEN ABOU HABIB NIF : 179480800159158	1.067.757.25	1.115.357.25	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
04	MERBOUH MUSTAPHA NIF : 18648220602143	2.139.727.10	2.139.727.10	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
05	EURL HOUCEM LILBINA Gérant : Ben Ahmed Houcem NIF : 002148016360676	1.604.596.00	1.604.596.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
06	RELABIOD LAID NIF : 174270100103159	2.033.957.32	2.090.077.33	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
07	BEN ADJMA FATEHA NIF : 296148090001831	1.489.005.35	1.489.005.35	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
08	FERRAGUE MOURAD NIF : 185480201564130	1.990.513.00	1.990.513.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
09	infructueux				
10	HATTAB BENATIA NIF : 175481200503166	3.044.496.00	3.044.496.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
11	KHALAFI ABDELKADER NIF : 19448010099634	1.930.180.00	1.930.180.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
12	ABBES KADDA NIF : 176480101243163	2.280.040.00	2.280.040.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
13	MEDJADI MOUSSA NIF : 176480101243163	1.832.600.00	1.832.600.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
14	BENCHADLI MOHAMMED NIF : 197113410008149	3.088.288.00	3.088.288.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
15	MOHAMED DAOUADJI AHMED NIF : 198148080030621	3.609.435.41	3.609.436.12	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
16	BAHA ADDA NIF : 196648360059317	3.376.232.30	3.376.232.30	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
17	RELABIOD LAID NIF : 174270100103159	3.575.926.20	3.575.468.05	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
18	ZEKGAI MILOUD NIF : 197348280038715	3.746.239.00	3.681.979.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
19	MEFLAH AHMED NIF : 197548010094324	4.659.564.00	4.659.564.00	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
20	BENCHADLI MOHAMMED NIF : 197113410008149	4.901.015.00	5.020.015.00	44 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
21	BEN ABOU HABIB NIF : 179480800159158	4.307.597.70	4.307.597.70	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
22	ZEKGAI MILOUD NIF : 197348280038715	5.412.374.66	5.412.374.66	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement
23	MESBAH DJILLALI NIF : 172482700388118	6.698.414.80	6.698.414.80	45 Jours	Moins disant Qualifie Techniquement

NB : le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher à nos services au plus tard trois (03) Jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
Le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des Marchés publics dans un délai de dix (10) Jours, à compter de la publication du présent avis 02dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran

Daira de BIR EL DJIR

Commune de BIR EL DJIR

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Le président de l'assemblée populaire communal de BIR EL DJIR, déclare que l'avis D'annulation
Adjudication « LA LOCATION D'UNE SALLE DE SPORT SIS A HAI BELGAID »
Paru dans les quotidiens nationaux el badil et le carrefour d'Algérie le 22/05/2025

INTITULE

Adjudication « LA LOCATION D'UNE SALLE DE SPORT SIS A HAI BELGAID »

Motif :

- Absence de qualification enchérisseurs.

Le président de l'APC

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البرينة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Réunion du Conseil de l'Exécutif d'Oran

Plusieurs dossiers à l'ordre du jour et des instructions

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé, mercredi dernier, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya. Étaient présents le Secrétaire général de la wilaya, le Président par intérim de l'Assemblée populaire de wilaya, les chefs de services, les présidents des conseils municipaux, les directeurs de l'exécutif et des cadres de la wilaya. A l'ordre du jour une présentation du responsable de la Cellule protection de l'Environnement du Cabinet du wali sur la remise en état des sites suite à l'achèvement des travaux menés par la direction des Postes et Télécommunications, Sonelgaz et la direction des Ressources en Eau. Le wali a donné des instructions strictes à ces institutions, leur accordant un délai de 15 jours pour remédier à la situation et réparer les dégâts causés à la voie publique. Une présentation du processus de récolte et de battage pour la campagne 2024/2025 a été, ensuite, faite par la direction des Services Agricoles. La directrice par intérim de l'agriculture a fait une présentation dans laquelle elle a confirmé que les superficies cultivées ont atteint 23 000 hectares, soit 65 % des objectifs fixés. Cette situation est due à des retards et, dans de nombreux cas, à la réticence des agriculteurs à semer, due au manque de pluie en début de saison, ce qui a entraîné une baisse des superficies cultivées et, par conséquent, une réduction des superficies. Parallèlement, la production jusqu'au 31 juillet a atteint 53 641,5 quintaux pour cette saison, contre seulement 20 000 quintaux enregistrés à la fin de la saison précédente. Ce résultat est



dû aux mesures de sensibilisation prises par la direction de l'agriculture conformément aux instructions du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, qui a exhorté les agriculteurs à livrer leurs récoltes à la coopérative. Plus de 73 % de la récolte céréalière a été récoltée à ce jour, un pourcentage très significatif par rapport à la saison précédente, où seulement 50% de la récolte céréalière avait été récoltée. Le wali a souligné l'obligation de livrer les récoltes céréalières à la Coopérative des céréales et des légumineuses sèches. Concernant le processus d'assainissement des terres agricoles, le wali a chargé la commission de wilaya à suivre la mise en œuvre de ce processus par le biais de diverses formules d'octroi et d'exploitation. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de l'État algérien visant à assainir les terres agricoles et à garantir leur exploitation rationnelle, équitable et efficace. La direction de l'administration locale a, pour sa

part, présenté l'évaluation des opérations réalisées dans le cadre du Programme d'appui au développement économique local et des collectivités locales (ADSAC) et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL). Le wali a souligné la nécessité d'accélérer l'utilisation des crédits alloués à chaque secteur afin de bénéficier d'autres opérations favorisant le développement de la province. Le directeur de l'Exécutif a donné des instructions pour combler les retards constatés dans les communes, tout en veillant à une utilisation optimale des ressources financières afin d'atteindre les objectifs d'amélioration des conditions de vie des citoyens et de promotion du développement social et économique, au bénéfice de la population de la wilaya. La Directrice de la Programmation et du Suivi Budgétaire a présenté l'évaluation de la consommation des crédits financiers du Programme Sectoriel Décentralisé (PSD).

Visite guidée pour la découverte d'Oran

Les enfants de la communauté nationale à l'étranger renouent avec leurs racines

En cette journée ensoleillée du début août, les rires de 46 enfants venus de France résonnent entre les vieux murs des arènes d'Oran, à l'occasion d'une visite guidée organisée dans le cadre d'un camp de vacances initié par la Grande mosquée de Paris, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse. Agés de 10 à 14 ans, ces jeunes issus de la communauté algérienne établie à l'étranger séjournent, depuis une douzaine de jours au centre des vacances de Cap Faclon, dans la daïra d'Aïn El-Turck. Ils sont là pour passer des vacances, mais aussi pour découvrir le patrimoine national, renforcer leur lien avec le pays de leurs origines et raviver leur attachement culturel et identitaire. Lundi, les enfants ont participé à une grande excursion culturelle dans la ville d'Oran. Le programme de la journée : visite des arènes d'Oran, promenade sur le front de mer et halte symbolique au niveau de la place du 1er Novembre. A chaque étape, les animateurs et guides locaux leur racontent l'histoire de ces lieux emblématiques, avec des mots simples, des anecdotes et parfois des chansons populaires que certains enfants fredonnaient timidement, comme un souvenir lointain



qui refait surface. « L'objectif est que ces enfants découvrent l'Algérie autrement. Pas seulement à travers les vacances en famille, mais aussi par la culture, le patrimoine et la mémoire collective », explique Azzedine Adef, accompagnateur des enfants, désigné par la Mosquée de Paris. « Ce sont des enfants nés à l'étranger, souvent très attachés à leur identité, mais qui manquent parfois de repères concrets », a-t-il ajouté. Pour Merouane, 12 ans, venu de Paris, cette sortie a été impressionnante.

« Je savais qu'Oran était une ville importante, mais je ne savais pas qu'il y avait autant d'histoire ici. J'ai envie d'y revenir avec mes parents », dit-il. Au-delà de l'aspect touristique, l'objectif de ce camp de vacances est clair: reconnecter les enfants de la diaspora algérienne à leur pays d'origine, renforcer leur lien affectif avec la terre de leurs ancêtres et leur offrir l'opportunité de comprendre de la découvrir, explique pour sa part Si Kaddour Sid-Ahmed, directeur du centre des vacances à Cap Falcon.

Oran et Mers El Kébir

Il y a 234 ans, l'occupation espagnole prenait fin

Deux cents trente quatre années se sont écoulées depuis la libération des villes d'Oran et de Mers El Kebir de la colonisation espagnole qui a duré trois siècles. Le 27 février 1792 est un moment particulier dans l'histoire du pays qui marque la libération définitive de la ville d'Oran après le siège imposé par le Bey de Mascara Mohamed Benothmane El-Kebir sur la garnison militaire espagnole d'Oran et de Mers El-Kebir. Les batailles glorieuses conduites par les volontaires de tout l'Ouest du pays ont affligé aux troupes espagnoles une lourde défaite, les obligeant à se retirer. Cet événement, encore solidement ancré dans la mémoire nationale, a été évoqué par de nombreux écrivains et historiens, dont le savant Abi Ras El-Naciri El-Djazaïri (1751-1823), qui a été témoin de cette victoire. Il en a relaté le déroulement dans ses livres "Ajaïb El-Asfar wa lataïf El-Akhbar" ainsi que l'intérêt de la littérature nomade pour les combats de la libération d'Oran. L'occupation espagnole d'Oran remonte au début du 16e siècle, lorsque la localité côtière de Mers El-Kebir fut occupée en 1505 suivie de celle de la ville d'Oran en 1509, selon des sources historiques. A partir d'Oran et tout au long de son occupation, l'armée espagnole a lancé des attaques contre la population locale pour s'étendre ensuite aux villes de Mostaganem, Tlemcen et Mascara, exterminant la totalité de plusieurs tribus, pillant les richesses et enlevant des femmes et des enfants. Des tribus entières ont été contraintes à abandonner leurs terres et de fuir. Le professeur d'histoire de l'université Oran 1 "Ahmed Ben Bella", Mohamed Bendjebbour, a indiqué à l'APS que les envahisseurs espagnols ont perpétré des actes barbares contre le peuple et des sources espagnoles indiquent que "la ville d'Oran a été désertée même par les oiseaux et les animaux. Seuls ceux qui ont réussi à se réfugier dans les montagnes ont survécu. C'est ainsi qu'Oran est restée sous le contrôle des Espagnols". Cet universitaire a souligné que depuis que l'occupant espagnol a foulé le sol oranais, les campagnes pour la libération de la ville se sont poursuivies jusqu'à ce que la victoire arrachée en avril 1708, après de féroces batailles menées par le Bey de Mascara, Mostefa Benyoucef, dit Bouchelaghem, auquel le peuple s'est joint. Suite à cette grande victoire, le Bey Bouchelaghem a délocalisé la capitale du Beylik de Mascara à Oran et en a fait son quartier général. "Cependant, cette joie ne dura pas longtemps en raison de la reprise d'Oran et de Mers El-Kebir par les espagnols en 1732, après que Philippe V ait préparé une campagne, qui a duré trois années, contre Oran", ajoute le Pr. Bendjebbour.

2ème Salon international du Dentaire MDEX Plus de 50 exposants attendus à Oran

La deuxième édition du Salon international du dentaire MDEX se tiendra du 18 au 20 septembre prochain au Centre de conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), ont annoncé, hier, les organisateurs. Plus de 50 exposants sont attendus, lors de cette manifestation, représentant plus de 300 marques, distributeurs et start-up du secteur dentaire, a indiqué Mme Benchouk Manel Zahia, de l'agence événementielle Insolite pro. Ce salon se veut un carrefour des innovations, des échanges scientifiques et des opportunités professionnelles dans le domaine de la dentisterie en Algérie, a-t-elle précisé. Le MDEX 2025 est, par ailleurs, une occasion pour les professionnels de découvrir les dernières technologies et solutions destinées à moderniser leur pratique, a-t-elle encore souligné. Un programme scientifique riche et multidisciplinaire sera organisé, en marge du Salon, avec 30 conférences, 25 ateliers et 56 posters. Il s'agit de conférences, ateliers pratiques, démonstrations en direct et interventions d'experts nationaux et internationaux, abordant des thématiques innovantes, telles que la dentisterie numérique, la biomimétique, l'esthétique, la chirurgie avancée, ou encore la gestion de cabinet.

Rentrée scolaire 2025-2026 à Saïda
**Un nouveau directeur
et de nouvelles infrastructures**

Le SG et wali par intérim, Abdelkader Saadi, a réuni, mardi dernier, tous les acteurs concernés par la rentrée scolaire et ce afin d'apporter les dernières retouches aux préparatifs relatifs à ce grand événement attendu par tous. Le secteur de l'Éducation sera renforcé pour cette nouvelle année scolaire par une vingtaine d'infrastructures qui, selon une source fiable de la direction de l'Education, seront équipées de tous les moyens pour accueillir les élèves et permettront d'alléger la surcharge des classes. Du côté de la solidarité, les autorités locales et la société civile s'activent pour une rentrée scolaire décente. Il est utile de rappeler que l'aide sociale de 5000 da aux élèves nécessiteux dont le nombre frôle les 35.000 têtes a déjà débuté depuis le 20 juillet dernier. En attendant d'autres initiatives, les autorités concernées veillent au grain et misent sur une rentrée réussie.

OULD OGBAN

CNAS de Saïda
**Le congé de maternité
prolongé**

Dans le cadre de sa stratégie nationale qui est d'apporter un soutien aux mères salariées, la loi N° 83.II du 2 Juillet 1983 relative à la sécurité sociale a "laissé" place à une nouvelle loi, N° 25.O8, rentrée en vigueur depuis le 25 juillet dernier qui parle de congés de maternité revalorisé selon le directeur de la CNAS par intérim. "Les mères travailleuses peuvent désormais bénéficier d'un congé de maternité rémunéré d'une durée de 150 jours consécutifs avec une indemnisation journalière à 100%", dira-t-il aux représentants de la Presse locale avant d'ajouter: "dans le cas où la mère se trouve dans l'indisponibilité de rejoindre son travail après les 150 jours prévus par la loi, en raison d'un handicap, d'une malformation congénitale ou encore une maladie grave nécessitant un accompagnement permanent ou une intervention médicale, elle peut demander une prolongation de congé de 50 jours supplémentaires sous réserve d'un dépôt d'un dossier médical justifié. A signaler que d'autres soutiens sont contenus dans la nouvelle loi 83/II du 25 Juillet dernier et qui permet de soulager les mères travailleuses. Ceci témoigne de l'engagement des pouvoirs publics à accompagner les évolutions sociales et sanitaires à travers un cadre législatif souple qui répond aux besoins de la famille", conclut Mr Lotfi dont la presse locale tient à le remercier pour son accueil avant de quitter son bureau.

OULD OGBAN

Adrar
**Le PDG de Sonatrach s'enquiert
du plan de développement de la production énergétique**

Le président directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a entamé jeudi une visite de travail dans la wilaya d'Adrar, pour inspecter une série de projets de développement de la production énergétique dans les champs de Hassi Ilatou, Dechira et Sebaa, qui alimentent la raffinerie d'Adrar. Au niveau de la direction production de Sonatrach, au champ de Dechira (Nord d'Adrar), M. Hachichi a écouté un exposé détaillé sur les activités de la DP concernant la chaîne de production énergétique, de l'exploration aux volumes de production, en passant par le traitement, l'exploitation et le développement. Il a valorisé les efforts déployés par les cadres et les compétences du groupe Sonatrach en vue d'assurer la continuité d'approvisionnement énergétique local et leur détermination à honorer les engagements internationaux de l'Algérie en la matière. S'agissant des défis techniques soulevés en matière d'exploitation et de traitement, M. Hachichi a appelé à relever les challenges afin d'assurer un approvisionnement énergétique des différentes unités de production de la région, à l'instar de la raffinerie de pétrole de Sebaa (Nord d'Adrar), en intensifiant les activités d'exploration pour alimenter la raffinerie ainsi que les prospections de gaz pour l'approvisionnement énergétique local et national. Le PDG de Sonatrach poursuit sa visite de travail par l'inspection de la raffinerie de pétrole de Sebaa.



Mostaganem
**Plus de 1.500 logements de différentes
formules en cours de réalisation**

Des travaux de réalisation de plus de 1.500 logements de différentes formules sont actuellement en cours dans plusieurs communes de la wilaya de Mostaganem, ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya. Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh a inspecté, jeudi, l'état d'avancement de ces projets, qui comprennent 1.553 logements répartis entre les communes de Hadjadj, Aïn Tédélès, Sour, Oued El Kheir, le pôle d'excellence du Bas Mazagran, ainsi que la zone d'expansion urbaine d'Ouréah (commune de Mazagran). Dans la zone d'Ouréah, le wali a visité un projet de 500 logements publics locatifs, appelant à accélérer le rythme des travaux et à mobiliser davantage de moyens humains et techniques, tout en respectant les délais convenus afin de livrer les logements dans les meilleures condi-

tions. Sur le même site, il a également inspecté un projet de 100 logements promotionnels aidés, dont le taux d'avancement a atteint 60%, insistant sur un suivi quotidien du chantier pour permettre une livraison dans un délai de 10 mois. Au niveau du pôle d'excellence avoisinant, M. Boudouh a donné un ultimatum de 15 jours aux entreprises chargées de la réalisation d'un projet de 559 logements promotionnels aidés pour rattraper le retard accusé, car les travaux n'ont atteint que 2% d'avancement, a-t-on précisé. A Oued El Kheir, le wali a inspecté les travaux de 30 logements publics locatifs lancés en mars dernier, soulignant la nécessité de remettre les clés simultanément avec celles de 50 logements similaires au plus tard le 19 mars prochain. Dans la commune de Aïn Tédélès, le wali a supervisé la relance d'un projet de 94 logements pu-

blics locatifs, après la résiliation du contrat avec l'entrepreneur initial en raison de retards et de réserves techniques. Il a également posé la première pierre d'un projet de 150 logements de la même formule, appelant à réduire les délais de réalisation à moins de 14 mois. Par ailleurs, le wali a adressé un avertissement à l'entreprise chargée de la réalisation de 30 logements publics locatifs à Sour, dont les travaux, entamés en août 2024, n'ont atteint que 65%, selon la même source. Enfin, à Hadjadj, M. Boudouh a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de 40 logements publics locatifs, dont 4 logements adaptés aux personnes aux besoins spécifiques, insistant sur la nécessité de réduire les délais contractuels à moins de 10 mois et de travailler en continu (par roulement) pour livrer ces logements dans les plus brefs délais.

Tissemsilt
**Commémoration du 64ème anniversaire
du martyr du colonel Djilali Bounâama**

La wilaya de Tissemsilt a commémoré, mercredi, le 64ème anniversaire de la mort en martyr du héros, le colonel Djilali Bounâama, dit "Si Mohamed", commandant de la wilaya IV historique. A cette occasion, le wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaïd, accompagné des autorités locales civiles et militaires, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire, s'est rendu au cimetière des martyrs de la commune de Bordj Bounâama où une cérémonie s'est déroulée par la levée du drapeau national, l'écoute de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et la récitation de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs. La commémoration a également été marquée par un hommage rendu à la famille du martyr Djilali Bou-



nâama, ainsi que par la mise en service d'une école coranique rattachée à la mosquée "El Ouancharissi" dans la même commune, où des enfants apprennent le Coran. Le Centre cul-

turel de la commune a accueilli une exposition historique mettant en lumière les sacrifices et les actes héroïques des martyrs pour l'indépendance de l'Algérie. Un spectacle théâtral intitulé "L'épopée de l'Ouarsenis", interprété par les jeunes du groupe scout Djilali-Bounâama, a également été présenté. Le martyr Djilali Bounâama est né en 1926 au douar Beni Hendel, actuellement commune de Bordj Bounâama (wilaya de Tissemsilt), dans la région de l'Ouarsenis. Le chahid, qui s'est fait connaître par son activité syndicale et son engagement politique contre le colonisateur français, a rejoint la Guerre de libération nationale à la fin de l'année 1955, jouant un rôle de premier plan dans la diffusion de l'esprit révolutionnaire dans la région et dans l'encouragement des jeunes à y adhérer, ce qui lui a permis de former les premières unités combattantes de l'ALN dans l'Ouarsenis. Les circonstances de sa mort remontent à la nuit du 8 août 1961, lorsque les forces françaises, appuyées par une unité de parachutistes et des forces spéciales, ont encerclé le poste de commandement (PC) installé, au centre-ville de Blida, dans la maison des Naïmi, une famille révolutionnaire de la ville de Blida.

Béjaia

Cherfa lance la campagne nationale de la moisson du tournesol

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a lancé mercredi depuis la wilaya de Bejaia, la campagne nationale de la moisson du tournesol pour la saison agricole 2025. Le ministre a lancé la campagne de récolte du tournesol dans une unité de production agricole (ex ferme pilote) dans la commune de Oued Amizour, au nord de la vallée de la Soummam, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bejaia. Dans une déclaration à la presse, le ministre a souligné que la superficie dédiée aux cultures stratégiques, notamment les oléagineuses, est "en nette augmentation", incitant les unités de production agricole à s'impliquer dans la politique des cultures stratégiques industrielles, notamment le colza et le tournesol, et même le soja, à l'avenir. Auparavant, dans la matinée, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 27 silos stratégiques pour stockage de longue durée de céréales, dans la commune de Seddouk, au sud de la wilaya. Ce projet, d'une capacité de stockage de 100.000 tonnes, s'inscrit dans le cadre du renforcement du programme national de stockage longue durée de céréales, qui comprend la réalisation de 350 centres de proximité et 30 silos stratégiques d'une capacité de stockage totale de 5 millions de tonnes, à travers le territoire national. Le ministre



qui a, également, inauguré un hangar de stockage de proximité d'une capacité de 5.000 tonnes dans la même commune, a souligné à l'occasion "l'importance accordée par les autorités du pays à la réalisation de ces projets stratégiques qui s'inscrivent dans la politique de sécurisation alimentaire, et la réduction de la dépendance aux importations". M Cherfa a aussi fait savoir, à l'occasion, que la wilaya de Bejaia va bénéficier d'autres projets de stockage de céréales dans la commune de Kherrata. Dans le même sillage, le ministre a appelé les agriculteurs à se rapprocher des établissements bancaires publiques pour bénéficier des avantages de l'accord signé récemment entre les ministères de l'Agriculture et des Finances pour le

financement de projets de réalisation d'espace de stockage sous froid (chambres froides de petite et moyenne capacité). Il s'agit de crédits sans intérêts avec un plafonnement de 15 milliards DA destinés aux opérateurs désirant investir dans la filière du stockage sous froid qui "participe, elle aussi, au programme de la stratégie nationale de sécurité alimentaire", a-t-il précisé. M Cherfa a rappelé les autres acquis du secteur, dont l'assainissement du foncier agricole, notant que la wilaya de Bejaia a déjà entamé l'opération. Lors de cette visite, le ministre s'est rendu dans une exploitation agricole de production d'oeufs de consommation, dans la daïra d'Akbou, il a inspecté une huilerie, de même qu'une oliveraie à Ouzellaguen.

Bouzegza (Bouira)

Il y a 68 ans, le commando Ali Khoudja menait une farouche bataille

Il y a 68 ans, le commando Ali Khoudja de l'Armée de libération nationale (ALN) menait une héroïque et farouche bataille contre les forces coloniales françaises qui ont lancé, le 4 août 1957, un vaste ratisage sur les hauteurs du mont de Bouzegza.

Contacté par l'APS, Ahmed Rahem, un moudjahid de 90 ans, chef de section au sein de l'ALN opérant dans la région 1 puis 2 s'étendant de Tablat (Médéa) jusqu'à Palestro (actuellement Lakhdaria) dans la wilaya IV historique, est revenu sur des faits de cette bataille menée sur les hauteurs du mont Bouzegza, à l'est de la Mitidja et près de l'actuelle Lakhdaria (Bouira). "Cette bataille historique a eu lieu suite à un grand ratisage lancé par les troupes ennemies à la recherche de combattants de la Révolution nationale", a confié Rahem qui a rejoint le maquis à la fin de l'année 1955, tout en précisant qu'il n'a pas participé personnellement à cette bataille, mais qu'il en a eu des échos par le biais de ses compagnons d'armes ayant pris part aux combats. A Bouzegza, le prestigieux commando Ali Khoudja, une unité d'élite des combattants de la glorieuse ALN de la wilaya IV historique, a mené du 4 au 12 août 1957 des batailles héroïques contre l'armée coloniale qui, a-t-il dit, s'est déployée avec force pour serrer l'étau

sur les sections de l'ALN activant dans cette région difficile d'accès. "Toute la région de Lakhdaria et de Bouzegza était, ce jour-là, sous contrôle renforcé des forces coloniales qui ratisaient large, ce qui a rendu difficiles le repli et la sortie de nos combattants.

Certains sont tombés au champ d'honneur lors de cette bataille qui a duré plusieurs jours", confie le moudjahid Rahem. Dans ses mémoires et témoignages livrés précédemment, le commandant de l'ALN, Rabah Zerari, connu sous le nom révolutionnaire de "Si Azzedine", s'est longuement étalé sur les faits historiques de cette bataille durant laquelle les forces coloniales ont essuyé de lourdes pertes allant, selon lui, jusqu'à 600 soldats français tués dans les accrochages avec les combattants de l'ALN. Face au grand déploiement des troupes françaises dans cette région, le conseil de la wilaya IV historique, présidé alors par le commandant Si M'hamed Bouguerra, qui assurait encore l'interim du commandement après le départ pour Tunis du colonel Si Sadek, avait décidé de lancer une offensive contre les bases et unités françaises militaires installées dans les villes et villages de la région, selon le commandant "Si Azzedine". Cette stratégie apparaissait comme la seule solution susceptible de desserrer l'étau

sur les sections et groupes de combattants de l'ALN. Début août 1957, et en application de l'ordre du conseil de la wilaya IV historique, toutes les unités combattantes de la wilaya sont passées à l'action. Zerari a rapporté, dans de précédents témoignages, que sa parfaite connaissance de la région de Tablat, son relief et les installations militaires coloniales sensibles, lui avait permis de désigner le commando Ali Khoudja pour mener une attaque dans l'objectif de semer la panique dans les rangs du camp ennemi.

Mais, en arrivant de nuit aux abords du Djebel Zima, les moudjahidine ont été surpris par une forte présence des troupes françaises lourdement équipées qui s'apprêtaient visiblement à lancer un grand ratisage. "Nous avons réussi à contourner l'ennemi et nous diriger vers le massif de Bouzegza. Alors que nous progressions vers Djebel Zima, au centre du triangle Khemis Khechna-Tablat-Lakhdaria, les autres unités avaient lancé des attaques foudroyantes sur toutes les cibles qui avaient été auparavant déterminées. Une section menée par le moudjahid Si Boualem avait opéré contre +Palestro+ avec succès", a témoigné le commandant Si Azzedine. Dans la région de Djebel Zima, le 4 août 1957, il était approximativement 15h, tout paraissait tranquille.

Ligne ferroviaire

Ksar El Boukhari-Boughezoul

Instructions pour lever les réserves empêchant les travaux

Le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Boughezoul à Ksar El-Boukhari, dans la wilaya de Médéa, sur une longueur de 42 km, a été examiné, jeudi, en vue de lever les réserves susceptibles d'entraver l'exécution des travaux, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Présidée par le wali, Djilali Doumi, cette réunion a permis de discuter de la levée de certaines réserves émises par différentes administrations, qu'il s'agisse de travaux de déplacement de divers réseaux ou de libération du couloir de passage de la ligne ferroviaire, ainsi que de l'organisation de la logistique indispensable au bon déroulement des travaux de réalisation, a-t-on fait savoir. Des instructions ont été données, à cet effet, par le wali afin de lever au plus vite les obstacles constatés au niveau de certaines portions du tracé de la ligne ferroviaire, et de procéder au déplacement des réseaux d'eau potable, d'électricité et de gaz qui longent ce tracé, a-t-on indiqué. Le volet relatif à l'approvisionnement du chantier en agrégats a également été discuté lors de cette réunion, et un plan a été élaboré pour faciliter l'acheminement des matériaux nécessaires vers le site de réalisation, a-t-on précisé de même source. La ligne ferroviaire Boughezoul-Ksar El-Boukhari est un maillon essentiel du réseau de transport ferroviaire qui permettra de relier le nord du pays au grand sud, à travers les nombreuses lignes ferroviaires déjà réalisées, en cours de construction ou en phase d'étude, avait déclaré, fin mars de cette année, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhoukh, à l'occasion d'une visite dans la wilaya.

Crash de l'avion de la Protection civile La dépouille de Tobbal Ramal inhumée à Constantine



La dépouille de Tobbal Ramal, une des 4 victimes du crash d'un avion de reconnaissance de la Protection civile, survenu mardi à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel, a été inhumée mercredi après-midi au cimetière d'Aïn Smara, dans la wilaya de Constantine. L'enterrement a eu lieu en présence du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du ministre des Sports, Walid Sadi, du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, des autorités civiles et militaires, ainsi que des membres de la famille du défunt et des citoyens. Le regretté Tobbal Ramal était instructeur de l'école de pilotage Aptata. Le crash survenu mardi lors d'une mission d'entraînement a causé la mort de quatre personnes dans l'exercice de leurs fonctions, à savoir le lieutenant-colonel Bordji Redouane, commandant du groupement aérien de la Protection civile, le capitaine Ghellai Soheib, pilote stagiaire, un gestionnaire de la société Air Tractor, de nationalité chilienne et Tabbal Ramal. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait adressé à l'ensemble des cadres et agents de la Protection civile, ainsi qu'aux familles des victimes, ses sincères condoléances et sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'entourer les martyrs de cette noble profession humanitaire de Sa sainte miséricorde et de prêter à tous patience et réconfort.

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
دائرة عشعاشة
بلدية خضرة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات
رقم 05/م ت ع/2025
وصل إشهاري لتجديد مكتب جمعية
طبقا للمادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ
في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم
تجديد مكتب الجمعية المسماة : السلام للمرأة
الريفية
الكانن مقرها: شارع حميدي محمد عمارة أ رقم
02 بلدية خضرة
طابعها جمعية نسوية
مجال نشاطها بلدي
برئاسة السيد بن ناجي فتيحة
المولود بتاريخ: 1963/04/29 بعشعاشة
السكن: بلدية خضرة
رئيس المجلس الشعبي البلدي
10.08.2025



SFICIFA VOYAGES
discover the world





SFICIFA VOYAGES
discover the world

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Avec 4 points pris en 2 journées

CHAN: Les Verts freinés mais toujours leaders

Par Rachid B.

Après avoir dispersé l'Ouganda (3-0) pour son entrée en matière dans cette 8ème édition du Championnat d'Afrique des Nations, la sélection nationale A' a concédé le nul, vendredi en fin d'après-midi à des Bafana Bafana pourtant à portée de main. Si les Verts ont raté un succès à leur portée, au vu notamment des occasions créées, cette parité face à l'Afrique du Sud ne remet rien en cause de la belle prestation des coéquipiers de Réda Helälmia. Ce choc de la deuxième journée du groupe C du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), disputé au Mandela National Stadium de Kampala a, d'ailleurs, vu les Verts ouvrir le score grâce à une belle frappe d'Abdenour Belhocini à la fin de la première demi heure de jeu (29), avant que l'Afrique du Sud n'égalise peu avant la pause par Kutumela (45) sur un mauvais alignement de la défense des Fennecs. Exempte lors de la

troisième journée (11 août), la sélection nationale A' disputera son prochain match face à la Guinée, le 15 août, pour le compte de la quatrième journée à l'occasion de laquelle elle aura l'occasion de valider son passage au prochain tour. Même s'il tablait sur un deuxième succès de rang, Madjid Bougherra n'a, par ailleurs, pas du tout déprécié ce point acquis de haute lutte. "Je suis très fier de mes joueurs car les conditions sont différentes ici qu'en Algérie, et comme nous sommes dans un groupe de cinq, il nous faut plus de points. J'ai aimé l'esprit combatif des joueurs et ils ont essayé de marquer jusqu'à la fin du match" a-t-il affirmé. Et de poursuivre : "Il faut rester optimistes et ne pas se focaliser sur les erreurs d'arbitrage ou les manques en ce moment. L'important, c'est de continuer à travailler pour obtenir de bons résultats à l'avenir". Lucide comme à son habitude, le Magic dira encore : "Les erreurs font partie du jeu. Je préfère ne pas trop parler de l'arbitre. Je n'ai pas encore

revu les actions, mais la décision finale appartient toujours au juge de la rencontre. L'erreur est humaine, et ça reste du football". La frustration de ce nul concédé a, néanmoins, laissé place à une grosse satisfaction peu de temps après, le temps qu'il aura fallu à ... l'Ouganda pour freiner la Guinée et permettre à l'EN de garder son fauteuil de leader. Le large succès (0-3) des Cranes (2e, 3 points/+0), que les Verts ont corrigés sur le même score lundi écoulé, face à la Guinée, les maintient, en effet, au commandes du groupe "C" avec 4 points. Un leadership à confirmer et à garder pour les Fennecs qui, rappelons-le, reprendront du service le 15 du mois en cours en affrontant la Guinée (3e, 3 points/-2) avant de retrouver le Niger (5e, 0 point) trois jours plus tard pour son 4ème et dernier match de poule. Soulignons que les deux premiers de chaque groupe animeront les quarts de finale de cette 8e édition (02 – 30 août) co-abritée par l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya.

Equipe nationale

Bentaleb ne ratera pas le prochain stage

Lors du dernier match amical du LOSC contre Venezia FC, remporté 3-0 par les Dogues, une absence notable a intrigué les supporters, celle de l'Algérien Nabil Bentaleb. Le milieu de terrain, qui avait pourtant été un élément clé dans les précédents matchs de préparation, a brillé, en effet, par son absence. Alors que ses performances lors des matchs amicaux contre les Italiens de Côme et les Allemands de Dortmund avaient été très saluées, notamment lors de la courte défaite 3-2 contre le Borussia, son absence soudaine a suscité de nombreuses interrogations parmi les fans du club. L'on craignait le pire dans l'entourage du club à la veille de l'entame du championnat et de la sélection d'Algérie à quelques encablures du regroupement du mois de septembre. Certains se sont inquiétés d'une éventuelle rechute cardiaque, quelques mois après son rétablissement. Face à ces préoccupations, l'entraîneur du LOSC, Bruno Genesio, a rapidement pris la parole pour lever toute ambiguïté. Dans une déclaration laconique, il a expliqué



que Nabil Bentaleb avait simplement été victime d'une maladie bénigne qui l'avait contraint à manquer ce match. L'entraîneur n'a pas précisé la nature exacte de la maladie, mais il a rassuré tout le monde sur la santé du joueur, précisant que ce dernier bénéficierait de quelques jours de repos afin de revenir en forme en prévision des échéances à venir. Le coach a ainsi mis fin aux spéculations qui avaient enflé autour de l'ab-

sence de Bentaleb, en soulignant que rien de grave n'était à signaler et qu'il retrouverait l'entraînement dans les prochains jours. Les assurances de Genesio devront également dissiper les doutes quant à la participation du joueur au prochain stage de l'équipe d'Algérie prévu en septembre prochain. Il sera d'attaque pour les deux rendez-vous des éliminatoires du Mondial 2026 face au Botswana le 4 septembre à Tizi Ouzou et à la Guinée quatre jours plus tard au Maroc. Rappelons que le prochain rassemblement des Verts enregistrera la défection certaine de 3 éléments pour cause de blessure. Il s'agit du gardien Alexandre Oukidja, ainsi que des milieux de terrain Himad Abdelli et Ahmed Kendouci. Si Oukidja ne peut enfile le maillot des Verts avant le mois de février prochain, le duo Abdelli et Kendouci a entamé la course et les séances de rééducation dans l'espoir d'être convoqué pour la prochaine CAN par Vladimir Petkovic. Ce dernier prévoit d'ailleurs un plan B pour trouver des remplaçants issus des joueurs évoluant en championnat d'Algérie.

Football anglais

Manchester United lance un bras de fer à 40 M euros



Ce vendredi, Manchester United a publié sur ses réseaux sociaux des images de son nouveau centre d'entraînement pour l'équipe première à Carrington. Ces derniers mois, les joueurs de Ruben Amorim s'étaient notamment installés dans un bâtiment réservé habituellement à l'équipe féminine et à l'académie le temps que le chantier soit bouclé. Pour bénéficier d'équipements modernes et neufs, les pensionnaires d'Old Trafford ont dépensé 57 millions d'euros. Sir Jim Ratcliffe et ses équipes veulent offrir le meilleur à leur équipe. C'est aussi le cas en ce qui concerne le mercato. Man U a notamment dépensé 150 millions d'euros pour s'offrir le duo Bryan Mbeumo-Matheus Cunha. Ils ont également lâché 76,5 M€, plus que 8,5 M€ de bonus, pour s'attacher les services de Benjamin Sesko. Le joueur a poussé pour rejoindre les Mancuniens, malgré une proposition supérieure de Newcastle qui lui offrait de jouer la Ligue des Champions. Malgré des résultats compliqués, Manchester United arrive encore à attirer des joueurs. La signature du Slovène va forcément changer des choses pour Ruben Amorim, qui estimait ne pas avoir un attaquant de classe mondiale dans ses rangs. Marcus Rashford aurait pu occuper ce rôle, mais ce n'était pas forcément le grand amour entre le coach portugais et l'Anglais, qui a rejoint le FC Barcelone. Antony est, lui, un spécialiste du poste. Mais là encore, les Red Devils veulent s'en séparer. Un retour au Betis, où il était en prêt, est étudié. Sauf que ce dossier n'avance plus vraiment. Man U réclame 60 M€ pour le Brésilien. Une somme que les Andalous ne peuvent pas payer. L'arrivée de Sesko ne change rien à son sort qui était déjà scellé. En revanche, ça change beaucoup de choses pour Joshua Zirkzee et Rasmus Højlund, pour lesquels la porte peut s'ouvrir. L'hypothèse de voir rester le buteur danois sous contrat jusqu'en 2028 était évoquée ces derniers jours. Le joueur lui-même avait confié: «je pense que mon plan est très clair, il est de rester et de me battre pour ma place, peu importe ce qu'il se passe». Sauf que l'écurie anglaise ne l'entend pas vraiment de cette oreille. La Gazzetta dello Sport annonce ce vendredi qu'un accord est proche entre Manchester United et l'AC Milan, qui veut Højlund pour étoffer son attaque en plus de Santiago Giménez.



Mondial 2025 des U19 de handball

Les Verts éliminés

Suite à sa 2ème défaite de suite durant le Mondial 2025 des U19 de handball, l'équipe nationale a été éliminée précocement de la compétition qui se déroule au Caire. Dans la poule C considérée par les spécialistes comme le groupe de la mort, les poulains de Salah Bouhekriou ont buté sur une grosse pointure lors de la 2e journée, à savoir la Serbie. Après avoir été largement défaits par l'Espagne (19-49) lors de leur 1e sortie, les coéquipiers du gardien Djemadi ont affiché une nette amélioration en défense. Des efforts qui n'ont pas suffi pour éviter un second revers (22-32). Comme ce fut le cas durant le 1er match, le Sept national menait au score (3-2) jusqu'à la 23e minute. A partir de là, les joueurs sont retombés dans leurs travers, dont les passes perdues et des fautes techniques de base. Ce qui a permis aux Serbes de

prendre l'avantage et d'accentuer leur avance jusqu'à 10 buts en fin de match. Sans préparation à la hauteur de l'événement et handicapés par plusieurs mois d'arrêt, nos U19 vont clôturer leur premier tour aujourd'hui à 15h15 face à la Croatie. Avec 0 point au compteur, les Croates vont tout faire pour terminer le premier tour avec une victoire. Ce qui leur permettra d'aborder la coupe du président réservée aux équipes éliminées du premier tour avec un meilleur classement. Du côté de l'équipe nationale, l'histoire de se préparer durant la compétition va une fois de plus se répéter. Après le baisser de rideau de ce Championnat du monde des U19, il sera nécessaire de déterminer les responsabilités de tout un chacun, et pour quoi pas réfléchir à des assises nationales pour mettre en place un vrai projet de relance.

Quand faut-il prendre des antibiotiques ?

« Les antibiotiques, c'est pas automatique », dit le célèbre slogan de l'Assurance maladie. Quand sont-ils réellement nécessaires ? Et comment prévenir la montée de l'antibiorésistance ? Réponses avec Alban Dhanani, directeur adjoint à la Direction des vaccins et des médicaments anti-infectieux de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Les antibiotiques ne sont efficaces que contre les bactéries, pas contre les virus comme ceux du rhume ou de la grippe. Leur mauvais usage favorise l'antibiorésistance, un phénomène qui rend les traitements moins efficaces.

Il existe plusieurs familles d'antibiotiques (pénicillines, macrolides, quinolones...) adaptées à différentes infections. Les antibiotiques peuvent provoquer des effets secondaires (troubles digestifs, mycoses, allergies, effets graves pour certaines classes). Il est crucial de respecter la durée du traitement, même si les symptômes disparaissent.

Infection urinaire, angine bactérienne : quand faut-il prendre des antibiotiques ? Comment lutter contre la résistance bactérienne aux antibiotiques ?

Grippe, angine, otite . « Or, la surconsommation ou l'usage inapproprié des antibiotiques sont les causes principales du développement de l'antibiorésistance qui contribue à diminuer l'efficacité des antibiotiques », alerte d'emblée Alban Dhanani. Pour enrayer ce phénomène, une seule solution : utiliser les antibiotiques à bon escient, et seulement lorsqu'ils sont réellement nécessaires...

DÉFINITION : QU'EST-CE QU'UN ANTIBIOTIQUE ? À QUOI SERVENT-ILS ?

Un antibiotique est un médicament utilisé pour tuer ou inhiber la croissance des bactéries responsables d'infections. « Il est totalement inefficace contre les virus comme ceux responsables du rhume ou de la grippe », rappelle le spécialiste. Et d'ajouter : « La particularité des antibiotiques, c'est qu'ils agissent sur des germes, autrement dit des organismes vivants. Et c'est là toute la complexité : ces germes évoluent, s'adaptent et développent des mécanismes de résistance pour survivre. Ce processus dynamique peut, à terme, réduire l'efficacité des antibiotiques, voire les rendre totalement inefficaces. C'est ce qui rend l'antibiorésistance si préoccupante... »

AMOXICILLINE, MACROLIDES : QUELLES SONT LES GRANDES FAMILLES D'ANTIBIOTIQUES ?

Les antibiotiques sont regroupés en plusieurs familles selon leur structure chimique et leur mécanisme d'action :

- les pénicillines (comme l'amoxicilline ou la pénicilline G) sont utilisées pour traiter de nombreuses infections bactériennes, notamment celles dues à des bactéries à Gram positif (angines bactériennes, infections ORL, urinaires, dentaires...) ;
- Les céphalosporines sont souvent prescrites pour des infections plus sévères ou compliquées, telles que les infections pulmonaires ou urinaires ;
- Les macrolides (azithromycine, érythromycine, clarithromycine) sont utilisés en cas d'infections respiratoires ou lorsque

le patient est allergique à la pénicilline ;

- Les quinolones (ou fluoroquinolones), comme la ciprofloxacine et l'ofloxacine, sont indiquées pour certaines infections urinaires, digestives ou pulmonaires, mais doivent être prescrites avec prudence en raison du risque élevé de résistance bactérienne et de survenue d'effets indésirables parfois graves. Cette classe d'antibiotiques a fait l'objet d'une restriction d'utilisation en particulier les fluoroquinolones ne doivent pas être prescrites dans les situations où d'autres antibiotiques peuvent être utilisés ;

- Les aminosides (comme la gentamicine ou l'amikacine) sont réservés aux infections graves, telles que les septicémies ou les infections nosocomiales, et nécessitent une surveillance médicale stricte en raison de leur toxicité potentielle.

INFECTION URINAIRE, ANGINE BACTÉRIENNE : QUAND FAUT-IL PRENDRE DES ANTIBIOTIQUES ?

Les antibiotiques ne doivent être utilisés que pour traiter des infections bactériennes diagnostiquées par un professionnel de santé. Ils sont inutiles contre les virus. « Ils ne fonctionnent donc pas pour des infections virales comme les rhinopharyngites, les laryngites ou les angines d'origine virale, rappelle Alban Dhanani. Or, près de 80 % des angines sont justement virales. D'où l'importance des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) : un simple prélèvement dans la gorge permet de savoir en quelques minutes si l'infection est bactérienne ou non. »

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR QUE LES ANTIBIOTIQUES FASSENT EFFET ? QUELLE EST LA DURÉE DU TRAITEMENT ?

En général, les antibiotiques commencent à agir dans les 24 à 48 heures après le début du traitement. « Mais, attention, ce n'est pas parce que les symptômes régressent, que l'infection est complètement guérie, insiste le spécialiste. Il est essentiel de poursuivre le traitement jusqu'au bout. L'interrompre trop tôt peut entraîner une rechute, et surtout permettre aux bactéries les plus résistantes de survivre, de se multiplier... et donc de favoriser l'antibiorésistance. »

La durée du traitement dépend du type d'infection, de sa gravité et de l'antibiotique utilisé.

« Aujourd'hui, les recommandations tendent à une diminution des durées de traitement, indique le représentant de l'ANSM. De nombreuses études montrent que des durées raccourcies (inférieures à 5 à 7 jours) sont aussi efficaces que des traitements traditionnels plus longs. »

TROUBLES DIGESTIFS, ALLERGIES : QUELS SONT LES EFFETS SECONDAIRES DES ANTIBIOTIQUES ?

Comme tout médicament, les antibiotiques peuvent engendrer des effets secondaires. Parmi les plus fréquents, les troubles digestifs sont principalement liés à la perturbation du microbiote intestinal. « Les antibiotiques agissent non seulement sur les bactéries responsables de l'infection, mais aussi sur les bonnes bactéries

de notre flore intestinale, explique Alban Dhanani.

En la perturbant, ils peuvent provoquer des désagréments digestifs : douleurs abdominales, nausées, diarrhées... » Pour limiter ces effets, il est recommandé de prendre les antibiotiques juste avant ou au début du repas. La prise de probiotiques – notamment la souche *Saccharomyces boulardii*, plus connue sous le nom d'ultra-levure – permet aussi de préserver la flore intestinale et de diminuer les désagréments.

Outre les troubles digestifs, il est également possible de développer une mycose (buccale ou vaginale) après la prise d'un antibiotique à large spectre. Enfin, des réactions allergiques aux pénicillines ou céphalosporines – éruption cutanée, œdème de Quincke ou choc anaphylactique – sont rares mais potentiellement graves. « Certaines familles d'antibiotiques comme les fluoroquinolones exposent à beaucoup d'effets indésirables, dont certains sont certes très rares mais peuvent être graves, durables voire potentiellement irréversibles notamment s'agissant des effets musculosquelettiques (tendinopathie, rupture du tendon d'Achille etc.), et des neuropathies (atteinte des nerfs). Il convient donc de bien respecter les recommandations en vigueur concernant l'utilisation des antibiotiques. »

Oui, il est possible d'associer du Doliprane, utilisé dans le traitement de la fièvre, avec des antibiotiques. Néanmoins, il est important de faire attention aux interactions médicamenteuses et de signaler à votre médecin ou votre pharmacien tous les médicaments que vous prenez, y compris les traitements sans ordonnance.

Génétique

Le poids des parents influence-t-il celui des enfants ?

Une étude menée par l'University College London, publiée dans PLOS Genetics ce 5 août 2025, révèle que les enfants de parents obèses héritent principalement des gènes favorisant l'obésité, tandis que l'influence indirecte de la mère, bien que plus discrète, persiste durant l'adolescence. Des chercheurs de l'University College London ont analysé les données génétiques de plus de 2 500 familles (mère-père-enfant) pour comprendre si les enfants deviennent obèses principalement à cause de leurs gènes ou de leur environnement familial.

Transmission directe des gènes : le facteur numéro un

Selon l'étude, pour chaque kilo/mètre carré (kg/m²) supplémentaire de l'IMC d'une mère ou d'un père, l'IMC de leur enfant augmente de 0,26 à 0,29 kg/m² à l'adolescence. Mais si l'on isole uniquement l'effet des gènes transmis, on découvre que le poids du père n'a pratiquement plus d'impact, alors que celui de la mère continue à jouer un rôle.

Ce qu'il faut retenir :

Le poids de la mère influence directement celui de l'enfant, même après avoir pris en compte les gènes hérités. Pour le père, seule la transmission génétique compte.

Les petits effets cachés : l'influence indirecte de la mère

Les chercheurs ont aussi étudié les gènes de la mère qui n'ont pas été transmis à l'enfant. Ces gènes, en influençant le mode de vie de la mère (comme ses choix alimentaires), peuvent avoir un effet "indirect" sur le poids de son enfant. Cet impact reste modeste, mais il est perceptible durant l'adolescence, une période clé où les habitudes alimentaires s'ancrent.

Ce qu'il faut retenir :

Même les gènes de la mère non transmis à l'enfant peuvent peser sur son poids, car ils influencent l'environnement familial, surtout à l'adolescence.

Les bébés nés de mères obèses pèsent en moyenne 15 à 24 grammes de plus à la naissance. Concernant l'alimentation, les enfants dont les mères ont un IMC plus élevé consomment davantage de fast-food, de boissons sucrées et moins de fruits à l'adolescence. Pour les pères, ces effets sont quasi inexistant.

Ce qu'il faut retenir :

Le poids de la mère a un impact modeste sur le poids de naissance et les habitudes alimentaires de son enfant. Le père, lui, influence peu ces aspects.

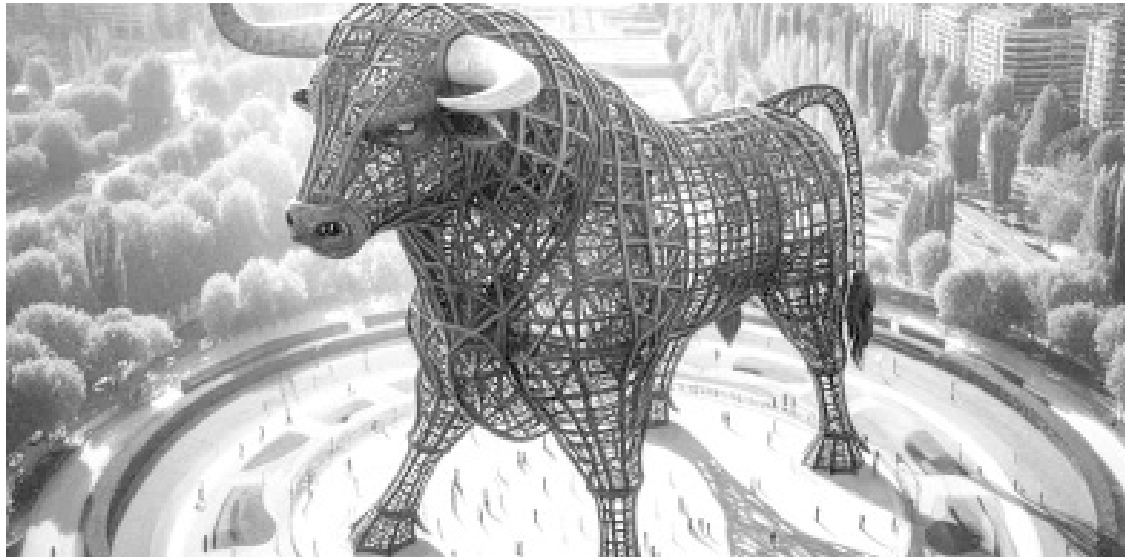
Une piste pour réduire l'obésité de génération en génération

Les auteurs de l'étude concluent :

"Nos résultats suggèrent que le poids des mères pourrait influencer celui de leurs enfants ; des politiques visant à réduire l'obésité pourraient avoir des bénéfices intergénérationnels."



L'Espagne veut détrôner la tour Eiffel avec son «taureau géant»



Pour attirer les touristes, l'Académie espagnole de taumachie propose la construction d'un « toro de España » de 300 mètres de haut en métal. Le projet fait polémique. Second pays le plus visité du monde derrière la France, l'Espagne semble chercher désespérément à atteindre la première marche du podium. Entre ses plages iconiques, ses îles festives, la Sagrada Familia ou le parc Güell, l'offre touristique espagnole est aussi riche que variée. Pourtant, à la différence de la France avec la tour Eiffel, des États-Unis avec la statue de la Liberté ou de l'Angleterre avec Big Ben, la péninsule ibérique semble privée d'un monument emblématique qui incarnerait l'identité du pays.

En réponse à cette problématique, l'Académie espagnole de taumachie, créée en 2023 pour promouvoir la corrida, lance un projet d'envergure. La nouvelle attraction nationale sera un taureau de métal haut de 300 mètres dont les cornes sont des belvédères et les pattes accueillent des magasins et même un parc à thème. Face au refus de Madrid d'accueillir le projet dans l'immédiat, l'Académie espagnole de taumachie a choisi de dévoiler publiquement son ambition de construire le « toro de España », espérant ainsi susciter l'intérêt d'autres municipalités. Désormais, l'attention se tourne vers plusieurs villes : certaines, situées en Castille-et-León, au nord, d'autres en Castille-La Manche, au sud de la capitale, sont citées comme de potentielles candidates. L'Académie, contactée par Le Figaro, évoque même la possibilité d'implanter le monument à El Molar, une petite ville de 10 000 habitants perchée sur les hauteurs de la Sierra Norte, à une quarantaine de kilomètres de Madrid, qui aurait déjà repéré un site adapté.

À LA RECHERCHE D'UN MONUMENT ICONIQUE

L'Académie admet qu'aucune estimation financière ni étude technique ou environnementale n'ont encore été réalisées : tout

dépendra des spécificités du terrain retenu. Cela n'empêche pas l'institution de préciser le plan financier envisagé. La construction serait assurée par des investisseurs privés, qui se rembourseraient ensuite grâce à la billetterie. Concernant la hauteur du monument, l'Académie avance un argument stratégique : puisque la France attire davantage de touristes que l'Espagne, en grande partie, selon eux, grâce à la tour Eiffel et à ses 312 mètres, il est impératif que le « toro de España » rivalise en taille pour espérer combler cet écart d'attractivité.

Toutefois, une interrogation demeure : la corrida, loin de rassembler aujourd'hui les Espagnols et les touristes, fait l'objet de vives critiques, notamment de la part du public et des associations de défense animale. Un monument à la gloire d'une tradition aussi controversée peut-il devenir le symbole d'une Espagne plus attractive ?

« UN CAS DE COLOSSAL IDIOTISME »

Cette réserve est partagée par certains observateurs, à l'image du critique d'art Fernando Castro Florez. Dans une interview donnée au Figaro, il souligne les obstacles techniques auxquels se heurtent habituellement les projets d'art public, rappelant que les autorités imposent souvent des restrictions de taille ou de sécurité.

Mais c'est l'idée même d'un taureau géant qui le fait réagir : « C'est un cas de colossal idiotisme, dans la définition classique de l'idiot comme celui qui se croit seul au monde », réagit-il. Sur-tout, il rappelle que le taureau n'est plus un emblème fédérateur : dans son propre pays, 77 % de la population rejette la corrida. « Si l'on veut vraiment créer une icône touristique, autant ériger une poêle à paella géante ou une carafe de sangria monumentale », ironise-t-il. Néanmoins, il faudra se souvenir des réactions plus que négatives des Français lors de l'érection de la tour Eiffel au XIXe siècle. Dans une protestation signée par les écrivains Guy de Maupassant et Alexandre Dumas fils et par des architectes classiques comme Charles Garnier (architecte de l'Opéra), la communauté artistique parisienne écrivait, en février 1887, dans le journal Le Temps : « Nous venons, écrivains, peintres, sculpteurs, architectes, amateurs passionnés de la beauté jusqu'ici intacte de Paris, protester de toutes nos forces, de toute notre indignation, au nom du goût français méconnu, au nom de l'art et de l'histoire français menacés, contre l'érection, en plein cœur de notre capitale, de l'inutile et monstrueuse tour Eiffel, que la malignité publique, souvent empreinte de bon sens et d'esprit de justice, a déjà baptisée du nom de "tour de Babel". »

Allemagne

Un automobiliste flashé à plus de 320 km/h sur une autoroute limitée à 120 km/h

Le conducteur d'une Porsche Panamera a été flashé à plus de 320 km/h sur une autoroute allemande fin juillet, alors que la vitesse était limitée à 120 km/h. Les autoroutes allemandes, appelées Autobahn, sont connues dans le monde entier pour leur absence de limitation de vitesse.

Mais une grande partie du réseau routier est tout de même soumise à une limitation. D'après Le Parisien, un automobiliste a été flashé à plus de 320 km/h alors qu'il roulait sur une autoroute de l'ouest de Berlin fin juillet. Un excès de vitesse de 200 km/h puisque la vitesse autorisée sur cette portion d'autoroute est de 120 km/h. L'homme au volant d'une Porsche Panamera a été flashé par un radar routier, aussi appelé « remorque de contrôle ». Selon la police allemande, c'est « la vitesse la plus élevée » jamais enregistrée sur ce type de radar. L'automobiliste risque 900 euros d'amende, une suspension de permis et trois mois et un retrait de deux points.

SOCIÉTÉ | 13

Le Japon espère pouvoir lancer ses premiers taxis volants d'ici deux ans

La compagnie aérienne nipponne ANA, qui s'est associée à une startup américaine, a déclaré jeudi espérer faire voler des « taxis aériens » électriques au Japon dès 2027.

« Enfin ! » s'écrieront les fans de science-fiction qui s'imaginaient dans le taxi de Korben Dallas (Bruce Willis dans Le Cinquième élément) dès les années 2000. Vingt-sept ans plus tard, les taxis volants devraient finalement être opérationnels au Japon.

C'est en tout cas la promesse de la compagnie aérienne nipponne ANA, qui s'est associée à une startup américaine Joby Aviation, basée en Californie. Elles ont annoncé leur intention de créer une coentreprise dans le but de déployer plus de 100 appareils cinq places.

Un porte-parole d'ANA a expliqué à l'AFP que les appareils, conçus pour transporter un pilote et jusqu'à quatre passagers à des vitesses allant jusqu'à 320 km/h, pourraient entrer en service dès 2027. Ces taxis volants vont « révolutionner notre mobilité aérienne », avait déclaré le PDG d'ANA Koji Shibata mardi dans un communiqué.

Le projet envisage principalement des trajets entre Tokyo et les aéroports internationaux Narita et Haneda, qui desservent la capitale japonaise.

Actuellement, un trajet en voiture ou en train entre le centre de Tokyo et Narita prend plus d'une heure, mais le véhicule cinq places de Joby peut réduire ce temps à environ 15 minutes, a affirmé ANA. ANA et Joby effectueront une démonstration publique de ces véhicules volants lors de l'Exposition universelle d'Osaka en octobre.

Chine

Les images impressionnantes d'une montagne, coupée en deux pour construire une route



Les images sont tellement impressionnantes qu'on n'y croirait presque pas. En Chine, une montagne a été coupée en deux pour permettre à des ingénieurs d'y intégrer le plus haut pont du monde. Il s'agit du pont du Grand Canyon de Huajiang, situé dans la province de Guizhou. Selon le China Daily, il s'élève à 625 mètres au-dessus du sol et est donc deux fois plus haut que la tour Eiffel.

L'objectif était de construire une voie rapide sur le pont pour revitaliser cette région très rurale et promouvoir le tourisme près du canyon. Sauf que, comme le souligne Le Parisien, la province de Guizhou est recouverte à 92 % de montagnes. Les ingénieurs ont donc décidé de couper les montagnes en deux pour y intégrer les quatre voies de circulation.

Mao Ning, porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Chine, a publié une vidéo sur son compte X vendredi dernier. Et les images sont juste incroyables. « Pour le peuple et le développement, aucune montagne n'est trop haute », a-t-elle commenté. Grâce à cette nouvelle route de 2,8 km, qui devrait ouvrir d'ici la fin de l'année, les automobilistes pourront traverser le canyon en seulement deux minutes contre 1 heure 10 auparavant.



2

05h00 TFou
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Grands reportages
15h10 Grands reportages
16h20 Sept à huit Life
17h20 Sept à huit
18h50 Petits plats en équilibre
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Le goût du détail
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h10 Thor : Ragnarök
22h30 En eaux troubles
23h30 10 sur 10, combien tu te mets ?
00h40 Programmes de la nuit

10h50 Jubilations romaines
11h06 Tout le monde veut prendre sa place
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h20 13h15, le dimanche...
13h15 13h15, le dimanche...
14h10 Familles de légende
14h35 Affaire conclue : la vie des objets
15h05 Un dimanche à la campagne
17h00 Les enfants de la télé
18h05 Les Enfants de la télé, la suite
19h00 Journal 20h00
19h30 20h30 l'été
20h04 Météo des plages
20h10 Le médecin imaginaire
21h35 Once Upon a Time... in Hollywood
00h40 Fort Boyard
02h50 Paris côté jardins
03h40 Palerme, la ville métisse
03h55 Courant d'art



3

06h40 Forêt magique super joyeuse
06h52 La famille Hennedricks
08h28 L'Amour ouf
11h03 Coach Hakim
11h08 Clique
11h44 Loris Giuliano en balade
12h42 Sonic 3, le film
14h30 Transformers : Le commencement
16h11 Venom : The Last Dance
17h59 Vous ne pouvez pas comprendre !
18h39 Vous ne pouvez pas comprendre !
19h24 Vous ne pouvez pas comprendre !
20h08 Après tant d'années... PSG : le film du sacre
21h23 Achraf Hakimi - L'entretien
21h50 L'I.A. du mal
23h09 A l'ancienne
00h38 Les Barbares
02h18 Essling
02h39 Prost

10h45 Outremer.l'info
11h00 Nous, les Européens
11h30 Dans le rétro
11h40 ICI 12/13
11h55 La vie à vélo
12h30 La carte aux trésors
14h55 Les carnets de Julie
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h56 Le journal des talents
Instant conso
18h10 La p'tite librairie
18h15 Dans le rétro
18h16 ICI 19/20 édition toutes régions
20h10 Le silence de l'eau
21h00 Le silence de l'eau
21h50 Le silence de l'eau
22h45 Le silence de l'eau
23h25 Journal Météo Climat
23h30 Jean-François Zygel et André Manoukian : Duo aux Invalides



05h00 M6 Kid
05h50 Scènes de ménages
06h30 M6 Boutique
09h25 Turbo
09h50 Turbo
10h20 Turbo
11h30 Sport 6
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Un jour, un doc week-end
13h20 Un jour, un doc week-end
14h20 Un jour, un doc week-end
15h20 Un jour, un doc week-end
15h50 Un jour, un doc week-end
16h45 66 minutes : grand format
17h40 66 minutes : grand format
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h15 Sport 6
19h35 En famille
20h10 Capital
22h05 Enquête exclusive
23h25 The Rookie : le flic de Los Angeles
00h15 The Rookie : le flic de Los Angeles

09h45 Délices de Campanie
10h15 Iles de beautés
11h00 Iles de beautés
11h45 Iles de beautés
12h30 La belle espionne
14h00 Chouans !
16h20 La Corse, beauté sauvage
17h05 Kenya, des girafes pour la paix
18h00 Les grands moments de la musique
18h45 Arte journal
19h05 Crazy Horse, un cabaret nommé désir
20h00 Little Miss Sunshine
21h40 Dolly Parton : L'Amérique réconciliée
22h35 Johnny Cash, Willie Nelson, Kris Kristofferson & Waylon Jennings : The Highwaymen - Concert au Coliseum de Nassau 1990
23h15 Unhappy
23h45 Tracks East
00h15 Un ticket pour l'espace
01h45 Bellinacat

TÉLÉVISION

15



20h10

THOR : RAGNAROK



Après avoir échappé à la captivité du redoutable Surtur, qui menaçait de réduire Asgard en cendres, Thor (Chris Hemsworth), le Dieu du tonnerre, retourne dans son royaume pour découvrir une situation catastrophique. À son arrivée, il apprend avec horreur que son frère, Loki (Tom Hiddleston), a exilé leur père, Odin (Anthony Hopkins), sur Terre. Déterminés à retrouver leur père, Thor et Loki partent en quête de réponses, mais leur aventure prend un tournant tragique lorsque Hela (Cate Blanchett), leur sœur longtemps oubliée et déesse de la mort, fait son apparition.

Acteur: Chris Hemsworth (Thor), Tom Hiddleston (Loki), Cate Blanchett (Hela)

3

20h10

LE SILENCE DE L'EAU



Dans sa caravane, Roco regarde la vidéo de l'anniversaire de Sara, qui se déroule en pleine nature et où sont présents leurs deux enfants. Sur ces images prises par lui-même, Sara lui demande pourquoi il a invité Sergio, avant de lui rappeler qu'elle ne veut pas de ce dernier à son anniversaire. De son côté, Andrea annonce à Roberta qu'Elio est apparu dans l'enquête, avant d'informer Luisa qu'il a parlé à sa femme de l'enquête. Celle-ci lui demande de s'efforcer de rester lucide.

Acteur: Ambra Angiolini (Luisa Ferrari), Giorgio Pasotti (Andrea Baldini), Camilla Filippi (Roberta Baldini), Fausto Maria Sciarappa (Don Carlo).

2

22h24

LE MÉDECIN IMAGINAIRE



Dans "Le Médecin Imaginaire" (2022), le film nous plonge dans l'univers tumultueux d'Alex, connu sous le nom de scène de « DJ Wethu », une superstar des platines prisée par des millions de fans à travers le monde. Alors qu'il se prépare pour un événement important, il se trouve en plein road trip au Maroc, accompagné de sa fidèle assistante, Julie, qui le soutient dans la gestion de son emploi du temps chargé.

Acteur: Alban Ivanov (Alex "DJ Wethu"), Fatsah Bouyahmed (Abdel Kader), Clotilde Courau (Julie), Smaïn (l'inspecteur Bachir)

Réalisateur: Ahmed Hamidi
Scénariste: Ahmed Hamidi, Fatsah Bouyahmed



ORAN

29|23

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h17
19h58
88%
11 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

28-21

37-17

32-20

40-27

29-22

40-26

Mozambique

Les jihadistes sèment la panique



Avant la reprise annoncée imminente du projet gazier de TotalEnergies dans le nord du Mozambique, le groupe affilié à l'organisation Etat islamique qui mène depuis 2017 une insurrection dans cette région du pays d'Afrique australe a lancé des raids ayant causé des déplacements massifs de population ces dernières semaines. Les jihadistes ont revendiqué sept attaques fin juillet dans le sud de la province du Cabo Delgado, dont une première lors de laquelle ils ont exécuté six villageois. Près de 59.000 personnes déplacées ont été recensées rien qu'autour de la petite localité de Chiure, indique le chef de mission de Médecins sans frontières au Mozambique Sebastian Traficante, contacté par téléphone. La région n'avait plus connu une telle vague de déplacements depuis février 2024, d'après des statistiques de l'ONU. Depuis le camp de transit de cette localité, M. Traficante décrit une "taille des installations insuffisante" pour accueillir dans un premier temps cet afflux "inattendu" et "massif" de personnes arrivées à pied. "Certaines personnes ont même dormi à la belle étoile, il n'y avait pas d'endroit servant de toilettes et évidemment pas de nourriture disponible", raconte le chef de mission de MSF. Dans le chaos, "des familles ont été séparées et ont perdu parfois leurs enfants". "Une partie des déplacés sont arrivés plus tardivement parce qu'ils se sont retrouvés piégés entre deux endroits, relate Sebastian Traficante. Ils ont dormi dans la brousse jusqu'à ce que la sécurité soit suffisante pour marcher jusqu'à Chiure, d'après eux". Les insurgés mènent d'ordinaire leurs attaques une centaine de kilomètres plus au nord. "Les terroristes ont quitté leurs bases près de Macomia d'où ils se sont séparés en plusieurs groupes", explique sous couvert d'anonymat une source sécuritaire au Cabo Delgado. "Ils ont profité d'une faible présence sécuritaire autour de Chiure pour mener des raids et piller plusieurs villages", ajoute-t-elle. Les forces mozambicaines aussi bien que l'armée rwandaise - qui intervient en renfort depuis juillet 2021 - sont concentrées dans des districts septentrionaux, théâtres d'opérations plus habituels mais aussi plus proches du projet gazier du groupe français TotalEnergies près de Palma. A tel point que les assaillants sont restés une dizaine de jours près de Chiure, d'après Peter Bofin, analyste de l'insurrection au Cabo Delgado pour l'ONG Aclad recensant des données sur les conflits dans le monde. "Ils y étaient au moins du 24 juillet jusqu'à l'arrivée de renforts de l'armée le 3 août, affirme-t-il. Entre temps, ils n'ont rencontré aucune force étatique, que ce soit la police ou l'armée". Mieux équipées et organisées, les troupes rwandaises disposent d'une base à une cinquantaine de kilomètres au nord, près d'Ancuabe, mais ne sont pas intervenues.

Décision de l'entité sioniste de réoccuper Ghaza

Vives condamnations internationales

De nombreux pays ont condamné vendredi la décision de l'entité sioniste visant la réoccupation totale de la bande de Ghaza et l'intensification de ses agressions génocidaires contre l'enclave palestinienne, la qualifiant de "grave erreur". La Présidence palestinienne a, ainsi, exprimé son rejet catégorique et sa ferme condamnation de la décision sioniste extrêmement grave, faisant savoir qu'elle allait saisir d'urgence le Conseil de sécurité de l'ONU pour exiger une action contraignante et immédiate à même de mettre fin à ces crimes. Dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa, la Présidence palestinienne a qualifié cette décision de "crime pleinement constitué, relevant d'une poursuite de la politique de génocide, de meurtres systématiques, de famine et de blocus, et constituant une violation flagrante du droit international humanitaire et des résolutions de la légalité internationale". De son côté, le mouvement de résistance palestinien Hamas a qualifié le plan de l'entité sioniste de prendre le contrôle de la bande de Ghaza, d'"aventure criminelle qui lui coûtera cher" et aboutira au "sacrifice des otages". Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Turk, a dénoncé, pour sa part, le plan de l'entité sioniste, le qualifiant de "contraire aux lois onusiennes et à la décision de la Cour internationale de justice". La Russie, par la voix de son vice-représentant permanent auprès des Nations unies, Dmitry Polyanskiy, a dénoncé la décision de l'entité sioniste, affirmant qu'elle constitue "une violation flagrante des résolu-



tions onusiennes" et que "la seule issue viable pour garantir la paix et la stabilité dans la région reste la solution à deux Etats". En Grande Bretagne, le Premier ministre, Keir Starmer, a qualifié la décision de l'entité sioniste de "grave erreur", affirmant que cette action "ne contribuera en rien à mettre fin à la guerre ni à obtenir la libération des otages, mais ne fera qu'engendrer davantage de massacres". De son côté, l'Australie a fait part, via la cheffe de sa diplomatie, Penny Wong, de son rejet de cette décision transgressant le droit international, soulignant qu'elle "ne fera qu'exacerber la crise humanitaire". La Turquie a condamné, quant à elle, fermement le projet de l'entité sioniste, appelant le Conseil de sécurité des Nations unies et la communauté internationale à empêcher sa mise en

œuvre. En Allemagne, le chancelier Friedrich Merz, après avoir désapprouvé le plan sioniste, a annoncé la suspension des exportations d'armes à l'entité sioniste. L'Espagne a condamné aussi, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Manuel Albarès, la décision de l'entité sioniste, affirmant que ce plan "ne provoquerait que davantage de destruction et de souffrance". Exprimant pour sa part sa grave inquiétude face à cette nouvelle dérive de l'entité sioniste, la Chine a appelé à "l'arrêt immédiat de ces actions dangereuses". Le roi de Jordanie, Abdallah II, a réitéré, pour sa part, dans un appel téléphonique avec le président palestinien, Mahmoud Abbas, les positions constantes de son pays en faveur de la cause palestinienne et des droits légitimes du peuple palestinien.

Désarmement du Hezbollah au Liban

Mobilisation après la décision gouvernementale

Le Conseil des ministres a approuvé les objectifs du plan américain de désarmement, déclenchant une rupture immédiate au sein de l'exécutif. Les ministres chiites ont quitté la séance en signe de refus, estimant que la décision met en cause l'équilibre national. Cette rupture s'est traduite, dans les heures qui ont suivi, par des manifestations et rassemblements nocturnes dans plusieurs régions du pays. La séance s'est tenue au Grand Sérail, sous haute tension. Les débats ont porté sur l'adoption des «objectifs» du plan américain, qui prévoit un processus de désarmement et un calendrier de mise en œuvre. Les ministres chiites, opposés à ce texte, ont annoncé leur retrait, estimant que le gouvernement avait franchi une ligne rouge. Selon les documents, ils ont quitté la salle avant la fin de la réunion, marquant une rupture politique claire avec la majorité gouvernementale. Peu après la réunion, des cortèges de voitures et de motos ont parcouru plusieurs quartiers de la banlieue sud. Les participants brandissaient des drapeaux et arboraient des images de figures de la résistance. Des slogans hostiles à la décision du gouvernement et aux États-Unis ont été scandés. Les rassemblements ont parfois formé des points fixes aux carrefours, provoquant des ralentissements de la circulation. Les forces



de sécurité ont été déployées pour surveiller ces attroupements. Dans la Békaa, des rassemblements se sont formés dans plusieurs localités, notamment à proximité d'axes stratégiques. Des cortèges ont circulé jusque tard dans la nuit, créant une atmosphère de mobilisation générale. Dans le Sud, les manifestations ont pris la forme de défilés motorisés et de regroupements aux abords des villes principales. Les participants ont repris les slogans entendus à Beyrouth et ont parfois allumé des feux de pneus en signe de protestation. Face à la montée des tensions, l'armée et les forces de sécurité intérieure ont renforcé leur présence dans les zones sensibles. Des patrouilles ont

été observées autour du Grand Sérail, du Parlement et des ministères. Des check-points ont été installés sur les principaux axes reliant la banlieue sud au centre-ville. Les autorités ont cherché à éviter les confrontations directes, privilégiant la dissuasion par une présence visible. Les forces de sécurité ont accordé une attention particulière aux entrées de Beyrouth, aux abords des infrastructures publiques et aux zones de rassemblement traditionnelles. Dans certaines localités, les patrouilles mixtes associant l'armée et les forces de sécurité intérieure ont effectué des rondes régulières. Ces mesures visaient à limiter les risques de blocage des routes ou de débordements.